BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

66ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3851 du Mardi 22 Janvier 2019 - 66e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en Paroisse

Jésus Bon Pasteur de Vindoulou

(Diocèse de Pointe-Noire)

La façade principale de l'église (P.9)

Journée inter-diocésaine de la jeunesse (JIDJ)

Les jeunes des diocèses de Nkayi, Dolisie et Pointe-Noire unis au Christ

(P.8)

Avis de réunion

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), invite tous les responsables des Commissions épiscopales à prendre part à la réunion du mercredi 23 janvier 2019, à 15h 30, au CIO.

L'ordre du jour sera communiqué séance tenante.

La présence de tous est vivement souhaitée.

Bonne et heureuse Année 2019!

Editorial

Statu quo ?

Médias

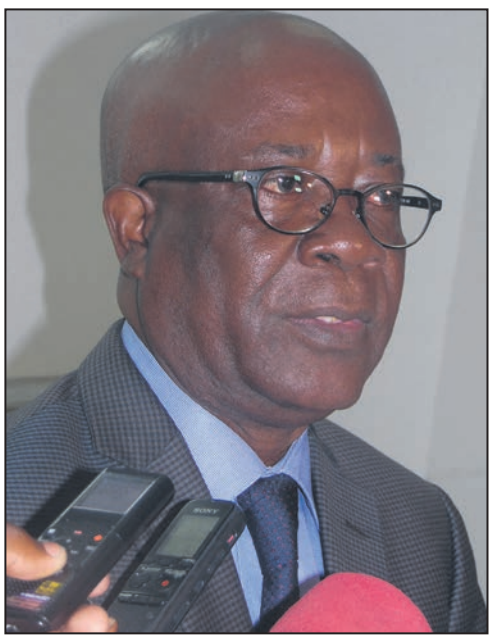

Pour Philippe Mvouo, 2019 est un nouvel horizon qui s'ouvre

(P.3)

RD Congo

La Cour constitutionnelle confirme Tshisekedi, l'UA renonce à sa visite

(P.7)

Election présidentielle de 2021

Guy-Brice Parfait Kolélas annonce son ambition d'être candidat

(P.5)

Sous-préfecture de Kinkala

Mise en place du comité d'échanges intra-communautaires

(P.11)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°003 / DURQuaP /2019
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT DU RESPONSABLE EN GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET COMPTABLE (RAFC) DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES (DURQuaP).

N° de Prêt: BIRD 8588-CG
N° de référence: CG-DURQuaP-087-SC-CI

1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements liés au recrutement du «Responsable en gestion Administrative, Financière et Comptable (RAFC) du Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)".

2. Objectifs de la consultation

Placé (e) sous la supervision du Coordonnateur du Projet à qui il (elle) rend compte, le (la) Responsable en Gestion Administrative, Financière et Comptable (RAFC) est responsable de toutes les activités du Projet relatives à l'administration, aux finances et à la comptabilité.

Il (elle) est chargé(e) de:

• Appliquer au niveau de l'UCP l'ensemble des procédures comptables et financières énoncées dans les manuels du Projet et les directives de la BIRD; • Superviser le travail du comptable afin d'assurer la bonne tenue de la comptabilité; • Assurer la gestion des immobilisations; • Assurer les menus achats nécessaires au fonctionnement courant de l'UCP;
• Gérer les ressources humaines et financières du projet.

3. Description des tâches

Dans le cadre de son mandat, le (la) Responsable en Gestion Administrative, Financière et Comptable est chargé (e) de:

a) Au niveau administratif:

• Superviser l'élaboration et/ou actualisation du manuel des procédures administratives, financière et comptable du Projet; • Assurer la mise en œuvre effective des dispositions du manuel de procédures administratives, financières et comptables; • Assurer le classement et l'archivage des principaux documents du Projet (Accord de financement, manuel d'exécution du Projet, Lettre de décaissement et dossiers du personnel); • Assurer la paie et la gestion des ressources humaines; • Gérer les questions juridiques du projet; • Assurer l'élaboration et la tenue à jour de la liste détaillée et chiffrée des acquisitions de biens et de services prévues sur le financement du Projet; • Assurer l'élaboration et la tenue à jour des rapports sur l'utilisation et le fonctionnement des équipements mis à la disposition des structures bénéficiaires; • Assurer la gestion du patrimoine du Projet.

b) Au niveau financier:

• S'assurer de la mise en place d'un système informatique intégré d'information de gestion administrative, financière et comptable. Le système inclura tous les modules nécessaires permettant notamment la préparation des rapports de suivi financier et des demandes de remboursement de fonds; • Coordonner les activités de préparation des budgets (budget d'investissement et budget de fonctionnement); • Assurer le suivi de l'exécution budgétaire et rendre régulièrement compte au Coordonnateur du Projet des écarts constatés entre les prévisions et les réalisations budgétaires; • S'assurer de façon régulière et continue que les ressources mises à la disposition du Projet sont dépensées pour les fins auxquelles elles ont été affectées; • Signer conjointement avec les autres personnes désignées les titres de paiement qui ont été préparés par le comptable;
• Participer aux commissions d'attribution de marchés et de négociation de contrats; • Suivre l'exécution financière des conventions, contrats et/ou protocoles avec les opérateurs et prestataires impliqués dans l'exécution des activités du projet dans le respect des règles contenues dans le manuel des procédures; • Préparer et assurer la transmission des DRF;
• Élaborer et actualiser le tableau de bord et les états financiers conformément aux normes comptables de l'OHADA admises et aux règles de présentation de la Banque Mondiale/BIRD; • Préparer les éléments des audits financiers; • Produire les Rapports de Suivi Financier du Projet (RSF) suivant les standards et la périodicité requise par BIRD.

c) Au niveau comptable:

• S'assurer de la bonne tenue de la comptabilité générale, budgétaire et analytique; • Préparer l'ordonnancement du paiement des factures;
• Présenter les bilans et comptes annuels; • Suivre les immobilisations;
• Suivre les comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garantie, dettes, etc…); • Organiser les mssions d'audits comptable et financier; • Réaliser les inventaires; • Assurer l'effectivité et l'efficacité du contrôle interne de la comptabilité; d) Au niveau de la trésorerie, le consultant sera chargé de superviser: • L'élaboration des plans prévisionnels de trésorerie et suivi de leur réalisation; • Le contrôle de la régularité des titres de créance reçus (factures, décomptes, etc.); • La vérification du solde disponible avant la signature du Coordonnateur; • Le suivi du respect des délais de paiement; • Le contrôle de l'exactitude et de la régularité des mouvements en compte; • Le suivi mensuel des DRF pour un approvisionnement régulier du compte désigné; • La préparation des mains levées des cautions demandées par les fournisseurs.

4. Qualifications et profil requis

Le (la) candidat(e) doit:

• Être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 5) en économie, gestion financière, contrôle de gestion ou comptabilité d'une université reconnue; • Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou un projet, notamment dans les domaines de l'élaboration d'instruments de gestion financière et comptable; • Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle en gestion financière ou comptable des Projets financés par les banques multilatérales de développement telles que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement;
• Avoir une maîtrise complète des outils informatisés de gestion financière et de systèmes comptables tels que TOMPRO, SUCCESS, SAARI;
• Avoir une bonne connaissance informatique des logiciels bureautiques (Word, Excel, Power Point, internet Explorer, et autres outils de communication); • Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel; • Parler et écrire couramment français.

5. Durée de la mission

Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable compte tenu de ses performances et du besoin du Projet.

6. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre:
• Une lettre de motivation;
• Un CV détaillé à jour mentionnant la date de début et de fin de chaque expérience professionnelle;
• Copie (s) certifiée (s) du (des) diplôme (s);
• Une (des) attestation (s) de travail.

7. Informations Supplémentaires

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 06 février 2019 à 13 h 00 (heures locales) et porter expressément la mention «Candidature au poste Responsable en Gestion Administrative, Financière et Comptable (RAFC) du projet DURQuaP».

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 /06 667 22 29
Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO. -

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

CHINA GEZHOUBA GROUP COMPANY LIMITED CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1000.000 F. CFA
Siège: Avenue Allée des Manguiers, derrière ESAA, Centre-ville
RCCM CG/BZV/12 B 3522

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société dénommée «CHINA GEZHOUBA GROUP COMPANY LIMITED CONGO», reçue par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 27 Décembre 2018, dûment enregistrée à Brazzaville la même date, aux Domaines et Timbres de La Plaine, sous Folio 234/5, n°4213, il a été procédé à la dissolution anticipée de ladite Société sus énoncée.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de Décision de l'Associée Unique a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 27 Décembre 2018, sous le numéro 18 DA 681, les mentions modificatives ont été portées sous le numéro RCCM: CG/BZV/12 B 3522.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA,
Notaire.

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société AKN Transit à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de 5.000.000 francs CFA dont le siège social est sis 62, rue Mboko, Moungali, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le n° CG/BZV/15 B 6050 du 28 août 2015;

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale de ladite société du 17 août 2018, l'associé unique a délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée de la société AKN TRANSIT.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 202, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 17 août 2018, aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,

Jean Clément NGATALI,

Greffier en Chef.

Médias

Pour Philippe Mvouo, 2019 est un nouvel horizon qui s'ouvre

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, a présenté jeudi 17 janvier 2019 à Brazzaville, ses vœux de nouvel an aux professionnels de l'information et de la communication. Les responsables des organes des médias publics et privés, des associations des journalistes professionnels et Raul Mateus Paula, ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo étaient présents.

Dans son allocution, Philippe Mvouo a rappelé que l'année écoulée a été marquée par la tenue des assises de la presse congolaise, organisées du 25 au 28 octobre 2018. *«Ces assises ont formulé des résolutions et recommandations pour proposer au Gouvernement la réforme qu'attendent les professionnels des médias dans leur secteur d'activités pour contribuer efficacement aux grands changements dans la société»,* a dit Philippe Mvouo qui a interpellé le comité de suivi des conclusions de ce forum.

Il a cependant reconnu que 2018 aura été une année de relâchement dans les activités ordinaires du Conseil supérieur de la liberté de communication. Philippe Mvouo a relevé la routine qui a caractérisé l'action de la régulation dans le suivi et le contrôle de l'activité des médias. Selon lui, la pratique du journalisme n'a pas connu d'amélioration remarquable. *«Si au niveau de l'audiovisuel, Vox Tv, Drtv et Top Tv se sont illustrés par certaines innovations, au niveau de l'ensemble de la presse écrite, il y a encore du chemin à faire. Cependant, les Dépêches de Brazzaville et La Semaine Africaine tiennent toujours le haut du pavé, par la qualité de l'architecturation des articles et le traitement de l'information. Deux journaux, naguère satiriques, ont migré vers l'investigation. Il s'agit du Troubadour et de Polélé-Polélé»*, a indiqué Philippe Mvouo, tout en rassurant que 2019 porte de nouveaux espoirs.

Il a émis l'espoir que cette nouvelle année, la régulation, l'autorégulation et la Co régulation affichent une nouvelle donne dans les relations entre le Conseil et les organes médiatiques.

S'agissant de la carte professionnelle de presse, Philippe Mvouo a précisé que celle-ci est une réalité concrète et palpable. *«Le Conseil, malgré une vaste campagne menée à Brazzaville et à Pointe-Noire, n'a enregistré aucun dossier de demande d'attribution de la carte de presse. Cette attitude reprochable et blâmable, parce que de total déni de la profession de journaliste, est encouragée par les promoteurs et les dirigeants des médias qui n'ont fait que d'effort qu'à entretenir l'anonymat de leurs journalistes. D'où la tendance au mercenariat ou à la prédation journalistique. Avec la carte de presse, c'est la discipline qui s'instaure, c'est la protection et la sécurité du journaliste qui sont garanties»*, a-t-il souligné.

Comme preuve de la véracité de l'existence de cette carte de presse, huit anciens journalistes ont reçu des cartes de presse à titre honoraire, en guise de reconnaissance. Il s'agit de Françoise Kythouca, Anne Marie Samba Kidiba, Bernard Mackiza, Jean Pascal Mongo Slym, Edouard Adzotsa, Albert Ntsika Nzoko, Kiala Matouba et Marcel Mallet.

Philippe Mvouo remettant des cartes de presse aux anciens journalistes

L'assistance

Deux récipiendaires ont exprimé leurs sentiments. D'abord, Bernard Mackiza: *«Il a fallu que je puisse l'avoir. En réalité, j'ai travaillé pour essayer de donner tout au moins aux congolais la possibilité d'informer les gens. Nous avons informé, nous l'avons fait et la récompense aurait fait que l'on reconnaisse que nous avons fait ce travail-là. Les jeunes doivent se mettre au travail en croyant en ce qu'ils font. Nous avons cru en cela et à bien comprendre le métier».*

Puis, Jean Pascal Mongo Slym: *«Je suis très ravi. Je dirais que je suis constitué de deux parties, mon physique et mon cerveau. La Fonction publique a envoyé mon physique à la retraite, mais elle n'a pas pu envoyer mon cerveau à la retraite. Avec cette carte, je continuerai à exercer la profession. C'est un visa pour moi qui m'ouvre toute les portes».*

Philippe BANZ

Editorial

Statu quo ?

Plus ça change et moins ça change! En Afrique Centrale, aucune élection ne se déroule décidément sans remises en cause et soupçons de tricheries plus ou moins avérées. La crédibilité, dans ces conditions, devient un acte de foi. Un choix à assumer malgré tout, et non une vérité adossée à la véracité des chiffres dûment constatés par des observateurs indépendants. Et dans ce contexte, les admonestations des organismes régionaux, eux-mêmes suspects du parti-pris de leurs membres ou du «traficotage» électoral de leurs dirigeants, n'ont que peu de chance de peser même sur des Cours suprêmes aux ordres.

La République Démocratique du Congo a organisé ses élections générales le 30 décembre dernier. Sa Commission électorale nationale indépendante a assuré que Félix Tshisekedi Tshilombo avait triomphé de la vingtaine de concurrents qui briguaient comme lui la présidence de la République. Le vainqueur désigné avait tout pour désamorcer les mécontentements des éventuels déçus les plus extrêmes. Il ne passe pas pour un allié visible du président Kabila sortant, et son déficit d'opposition était comblé par le fait qu'il reste malgré tout le Fils de son baroudeur de père, opposant historique depuis deux ans dans une morgue en Belgique.

Mais il y a un ou même plusieurs «mais». Non seulement, les électeurs semblent ne pas avoir voté le même jour dans une élection à tour unique pourtant, mais des observateurs de poids ont affirmé que leurs chiffres à eux infirmaient les chiffres officiels. Il n'est pas facile de comprendre que l'électeur congolais ait voulu donner la présidence à Tshisekedi et retenir la réalité du pouvoir dans les mains du président sortant, dont son parti et ses alliés détiennent une majorité écrasante d'élus à la Chambre. Commencer une législature par une cohabitation, cela s'est vu ailleurs, n'est pas gage de lendemains qui rassurent. Le Gouvernement de Tshisekedi, quel qu'il soit, sera à la merci de l'humeur changeante de députés qui lui mettront assurément des bâtons dans les roues, ou le tiendront en laisse.

L'Eglise catholique, l'Union Africaine, des organisations nationales congolaises du droit civil, des médias internationaux sont unanimes à dire que le vainqueur proclamé n'est pas le vainqueur élu. L'Union Africaine avait brandi le bâton: rien n'y a fait. Vendredi dernier, dans la nuit, la Cour suprême a confirmé l'élection de M. Tshisekedi, rejeté les recours en annulation de son challenger Martin Fayulu et signifié à la communauté africaine qu'elle n'avait d'ordre à recevoir de personne. Trop tôt ou trop tard pour enrayer un bras de fer qui s'annonce? Avec l'élection présidentielle en République Démocratique du Congo, nous nous bercions de l'illusion d'avoir administré à la face du monde notre capacité à tenir un vote sans main tendue, sans observateurs internationaux nous tenant la main, sans violences aussi. Mais si le résultat final est une élection en ombre portée, un président n'ayant pas les moyens de sa politique avec, en plus, l'impression que le changement rêvé est loin d'être net, il y aura plus à se préoccuper qu'à danser. Ce genre d'alternances-là sonne trop comme le statu quo auquel nous sommes habitués dans la sous-région.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Litige au bureau du CSLC

Jusqu'où ira le bras de fer?

Stupeur et désolation après le verdict de la Chambre administratif de la Cour d'appel dans l'affaire qui opposait le CSLC pris en la personne de son représentant légal, Philippe Mvouo, ayant pour conseil Me Dominique Kenguet, avocat au barreau de Brazzaville, à Claude Antoine Siassia et Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo. La chambre administrative de la Cour Suprême, statuant en audience publique le jeudi 13 décembre 2018 au Palais de justice, avait rendu son délibéré en déclarant irrecevable la requête aux fins de sursis à exécution formée par le CSLC le 29 décembre 2017 contre l'arrêt de la Cour d'appel de Brazzaville. La Cour Suprême avait tranché en faveur d'Antoine Siassia et Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo qui, en principe, devraient être réhabilités dans leurs fonctions. Ce que refuserait le président du CSLC.

Pour le président du CSLC, la réhabilitation des deux hauts conseillers dans leurs fonctions de vice-président et de secrétaire-comptable est une blague de mauvais goût. Il l'a dit à l'huissier Jean-Didier Bidié qui était allé lui faire constater, le 14 janvier 2018, le contenu du délibéré de la Chambre administrative de la Cour d'appel qui avait tranché le 13 décembre 2017, en faveur de Claude-Antoine Siassia et Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo. Par conséquent, il fallait procéder à leur réhabilitation

Intransigeant, Philippe Mvouo avait fait comprendre à l'huissier qu'il n'en était pas question. Il a plutôt brandi l'hypothèse d'organiser de nouvelles élections afin de régler définitivement ce litige qui hante le CSLC. Pour lui, il n'est donc pas question de les réhabiliter.

«Faux», a rétorqué l'huissier qui pense que *«la réhabilitation doit précéder les élections: il faut d'abord procéder à leur réhabilitation. Ensuite, ils pourront regarder s'il faudra à nouveau organiser les élections».*

M. Jean-Didier Bidié est sorti du bureau du président du CSLC avec une promesse. Celle de faire appliquer impérativement le délibéré de la Chambre administrative de la Cour Suprême, en procédant à la réhabilitation de ses deux clients dans leurs fonctions.

Philippe Mvouo

Claude Antoine Siassia

Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo

Pour cela, il avait promis d'aller voir le procureur de la République en vue de prendre une réquisition qui devrait lui permettre de mobiliser la Force publique, afin de procéder, y compris par la force, à la réhabilitation des deux hauts conseillers.

Il semblerait qu'un compromis a été trouvé avec l'implication du procureur de la République. Les deux hauts conseillers seront réhabilités dans leurs fonctions ce mardi 22 janvier.

A noter que le litige est né, à la suite de la session élective du CSLC consacrée au renouvellement du vice-président et de la secrétaire-comptable, organisée le jeudi 22 septembre 2016, après la reconduction, le 29 février 2015, par le chef de l'Etat, de la majorité des membres du Conseil pour un deuxième mandat qui prend fin en février.

L'élection controversée avait conduit à voir Zéphyrin Dibangou et Adeline Ndoundou, élus, respectivement vice-président et secrétaire-comptable. Depuis lors, une saga judiciaire a dominé le feuilleton à moult rebondissements.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS)

Restructuration du parti et de ses organes spécialisés, dès le premier trimestre 2019

Parti membre de la majorité présidentielle, le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) a organisé samedi 19 janvier 2019, à son siège à Brazzaville, une cérémonie d'échange de vœux des militants avec le président du parti, Jean Marc Thystère-Tchicaya. C'était en présence des cadres et militants du RDPS, des invités d'honneur, les responsables des partis de la majorité présidentielle dont le PCT, parti socle de cette famille politique. Le RDPS, créé le 18 octobre 1990 par feu Jean-Pierre Thystère-Tchicaya (ancien président de l'Assemblée nationale), entend restructurer ses instances dans les trois mois.

Jean Marc Thystère-Tchicaya

Cette cérémonie a permis aux invités de découvrir le siège national du RDPS, flambant neuf, situé au quartier Batignolles, dans le quatrième arrondissement de la ville-capitale. Pour la visibilité des actions.

Dans le discours bilan des activités menées en 2018, lu par le secrétaire général du parti, Julien Makoundi Tchibinda, il ressort des résultats encourageants malgré la situation économique difficile.

Parmi les activités à mettre à l'actif du parti en 2018, figurent entre autres, la tenue de la première session ordinaire du comité directeur, la commémoration du 28e anniversaire du parti complet du 10e anniversaire de la disparition de son président fondateur, Jean-Pierre Thystère-Tchicaya. Ainsi que la tenue de séminaires de formations, l'installation des sièges fédéraux dans le département et la participation toujours «active» aux activités de la majorité présidentielle qui a conduit à l'élévation du président du RDPS à la troisième vice-présidence.

Jean-Marc Thystère-Tchicaya, s'adressant aux militants, pour les orientations de 2019, a tout d'abord salué les efforts du président de la République Denis Sassou-Nguesso, pour la consolidation de la démocratie au Congo avec la mise en place de toutes les institutions de la République, la réorganisation de l'appareil judiciaire et le retour de la paix dans le département du Pool.

Il a également loué le leadership du président de la République, dans la préservation de l'environnement. Il a par ailleurs souligné que le RDPS doit renforcer son ancrage dans le pays. *«Le RDPS se porte relativement bien, deuxième force de la majorité présidentielle en terme de poids électoral. Soucieux de demeurer une force de proposition au sein de cette majorité, le RDPS se propose de poursuivre la formation de ses militants et continuer à œuvrer pour un meilleur ancrage sur le territoire national. Dès le premier trimestre 2019, une grande campagne de restructuration du parti et de ses organes spécialisés doit être lancée»*, a indiqué Jean-Marc Thystère-Tchicaya.

Il a relevé cependant qu'en 2019, le parti doit s'atteler aux préparatifs et grands événements de 2020, à savoir la tenue du deuxième congrès du parti et la célébration du 27è anniversaire du parti Jean-Marc Thystère-Tchicaya qui, par ailleurs, a reconnu que les questions de financement de diverses activités de l'organisation se posent avec acuité et retardent, par exemple, la délivrance de la carte du parti aux membres.

Il a, tout de même, assuré que des efforts seront faits au cours de cette année pour répondre à certaines de ces obligations. *«De ce fait, une commission de coordination a été mise en place en vue de proposer, dans un bref délai, des stratégies de financement du parti, conformément aux textes en vigueur au Congo»*, a-t-il assuré.

Pascal AZAD-DOKO

Femmes leaders

L'antenne du Congo a été mise sur pied

«Leadership féminin et gouvernance multisectorielle». Tel est le thème de l'atelier de lancement du Réseau des femmes leaders pour la transformation de l'Afrique, antenne de la république du Congo, organisé du 16 au 17 janvier 2019 au centre international de Kintélé sous l'autorité de Firmin Ayessa, Vice-premier ministre, chargé de la fonction publique, de la reforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, représentant le président de la république. C'était en présence de la représentante de l'ONU-femmes, Awa Ndiaye Seck, de l'ambassadeur de la république fédérale d'Allemagne au Congo, Klaus Peter Schick, de l'envoyée spéciale de l'Union Africaine sur «femmes-paix et sécurité», pionnière du réseau, Binta Ndiaye et autres responsables.

Pour la postérité

Dans une salle archicomble qui a accueilli plusieurs femmes dynamiques venues notamment de la RDC, de Côte d'Ivoire, du Maroc du Rwanda et du Royaume uni. Le Congo qui adhère à la dynamique, est le 5e pays d'Afrique à avoir lancé des femmes leaders.

Les Congolaises ont été édifiées sur la genèse du réseau, les défis à relever, l'appui de la République d'Allemagne, du Gouvernement congolais avec l'engagement du président Denis Sassou-Nguesso à leur égard. L'ambassadeur d'Allemagne a indiqué que ce réseau est né de l'initiative du forum de New-York organisé en 2017. Le forum avait rassemblé les femmes leaders de tous les secteurs d'activités.

Il a assuré les femmes de l'appui de son pays, avant de les inviter au travail, pour bénéficier d'une loi sur la sécurité en Afrique. La représentante de l'ONU-femmes, Awa Ndiaye Sick, a salué la détermination et l'engouement des Congolaises pour le réseau. Elle a estimé que le premier critère était l'exclusivité, car le réseau vise le leadership des Africaines pour la paix.

Pour sa part, l'envoyée spéciale de l'Union africaine pour les questions de paix et de sécurité, Binta Ndiaye, a comparé la mobilisation des femmes congolaises à une armée de transformation pour amener au développement: *«L'Afrique ne peut pas voler d'une seule aile, les femmes se sont engagées car elles doivent militer, accéder aux finances dans la construction des routes et infrastructures et bien d'autres parce que sans elles il n'ya pas de paix»*.

Pour la ministre de la Promotion de la femme au développement, Inès Nefer Ingani, le rôle du réseau est celui de promouvoir la solidarité, l'éducation de la jeune fille, l'autonomisation économique des femmes et leur participation politique dans toutes les sphères de prise de décision, renforcer le leadership féminin au service de la prévention de la gestion des conflits.

De son côté, le vice-premier ministre, Firmin Ayessa, a exhorté les femmes à une lutte objective, car pour lui, leur contribution au progrès et à la prospérité de notre continent est si nécessaire et si déterminante que l'on ne peut résister à la tentation de *«vous exhorter à vous engager pleinement dans le juste combat d'édification d'une belle Afrique, afin que, grâce à votre généreux leadership, triomphent dans chacun de nos pays, la bonne gouvernance, la paix et l'autonomisation économique»*.

P. A.D.

IN MEMORIAM

Prospérité Noëlle MOUSSA-PIYA
21 janvier 2007 - 21 janvier 2019

Douze ans après, le souvenir de notre fille Prospérité Noëlle MOUSSA-PIYA demeure! En cette date qui marque l'anniversaire de sa naissance au ciel, son père Fortuné Joachim Moussa-Ipalat et toute la famille Moussa prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.

Santé

Définir des approches de dépistage et de prise en charge de la drépanocytose

En partenariat avec l'OMS-Congo, le ministère de la Santé a organisé, du 16 au 17 janvier 2018, un atelier de renforcement des capacités des hôpitaux de districts sanitaires dans le dépistage et la prise en charge de la drépanocytose. Son objectif était de permettre aux professionnels de santé et autres cadres expérimentés dans le domaine de la drépanocytose d'analyser **et de définir des approches de dépistage et de prise** en charge adaptés à tous les niveaux de la pyramide de santé. L'ouverture de cet atelier était patronnée par Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé, en présence de Jean Baptiste Nikiema, représentant de l'OMS-Congo.

Photo de famille

La drépanocytose est la plus répandue des maladies génétiques dans le monde. Selon les estimations de l'OMS en 2010, près de 5% de la population serait porteuse d'un trait drépanocytaire et thalassémique, dont environ 2,3%, soit plus de 120 millions de personnes sont drépanocytaires, parmi lesquelles près de 320.000 nouveau-nés homozygotes.

Elle est l'une des principales causes de mortalité infantile en Afrique subsaharienne, avec plus de 50% de décès avant l'âge de 5 ans, chez les enfants atteints d'un syndrome drépanocytaire majeur. En Afrique centrale, entre 25 et 30% de la population est porteuse de cette anomalie génétique, dont 1 enfant sur 30 naissances serait atteint.

Face à cette situation, l'OMS, à travers la stratégie régionale africaine, propose un ensemble d'interventions de santé publique susceptible de réduire considérablement la charge de morbidité et de mortalité de la drépanocytose. Il s'agit, entre autres, d'améliorer l'accessibilité et la qualité de soins; de renforcer le service clinique, de laboratoire, de diagnostic et d'imagerie **médicale afin de les rendre efficace et adaptés aux dif**férents niveaux du système de santé; de promouvoir l'éducation et conseils génétiques pour le dépistage précoce, notamment en période néonatal; d'élaborer des protocoles de traitement et de formation des agents de santé.

D'où cet atelier, au cours duquel des professionnels de santé et autres cadres expérimentés dans le domaine **de la drépanocytose, ont analyser et défini des ap**proches de dépistage et de prise en charge adaptés à tous les niveaux de la pyramide de santé.

S'il est reconnu que la Région africaine accuse un dé**ficit criard en spécialistes sur la drépanocytose,** *«nous aimerions compter davantage sur vous pour combler ce gap»,* a indiqué Jean Baptiste Nikiema, représentant de l'OMS-Congo, tout en encourageant les participants **à jouer plus efficacement leur rôle dans l'offre des** soins de qualité dans les hôpitaux et districts sanitaires dont ils ont la charge.

En créant le centre national de référence de la drépanocytose, le Gouvernement a ainsi voulu mettre en place un pôle en charge de cette affection qui, dans sa forme hétérozygote, c'est-à-dire partielle, touche près de 25% de notre population, alors que la forme homozygote (totale) touche 2 enfants sur 100 qui naissent. *«Ce qui est très préoccupant et ne peut limiter son dépistage, ni sa prise en charge au seul centre de référence de Brazzaville»*, a expliqué Mme Jacqueline Lydia Mikolo.

Pour elle, le centre national de référence de la drépanocytose a pour, entre autres missions, de tout mettre en **œuvre afin de tisser la référence entre toutes les forma**tions sanitaires de la République et e pôle de référence qu'il représente. *«Tous les patients atteints ne peuvent être conseillés, ni suivis à Brazzaville. Le dépistage de cette maladie génétique peut ainsi être organisé, au sein de la communauté, depuis le centre de santé, l'hôpital de référence et au plus haut niveau par les hôpitaux généraux, départementaux, universitaires»,* a dit Jacqueline Lydia Mikolo.

A noter que la journée du 17 janvier était consacrée à la pratique du protocole de soin au centre national de référence drépanocytose, sous la conduite de son directeur général, Pr. Alexis Elira Dokekias.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Election présidentielle de 2021

Guy-Brice Parfait Kolélas annonce son ambition d'être candidat

Après la cérémonie de signature de son mémorandum le 23 juin 2018, l'opposition politique congolaise est en pleine structuration. Le samedi 10 novembre 2018, elle a procédé à l'installation du Conseil des partis membres de cette plateforme qui entend constituer une opposition républicaine sous-tendue par un projet. Voilà que Guy-Brice Parfait Kolélas, président de l'UDH-YUKI, sème la zizanie en prenant de court ses pairs. Lors de l'inauguration du siège de son parti, situé à Moungali, le 4ème arrondissement de Brazzaville, il a annoncé à ses militants et sympathisants qu'il sera candidat à l'élection présidentielle de 2021. Une décision pour le moins précipitée et non-concertée, estiment ses alliés et sympathisants.

Guy-Brice Parfait Kolélas s'adressant aux militants et sympathisants à l'inauguration du siège de son parti à Moungali

Son intention d'être candidat en 2021 ne surprend guère. Sinon ses pairs de l'opposition politique congolaise obligés maintenant de revoir leurs stratégies. Le Conseil des partis politiques de l'opposition congolaise constitué a, entre autres missions, d'adopter le programme politique de la plateforme. Ce programme devrait constituer un cadre de rassemblement approprié et l'expression de la volonté à transcender leurs différences.

A l'instar des autres coalitions d'opposition, l'opposition politique congolaise ne fait pas preuve de plus d'originalité: nature hétéroclite des membres qui le composent et comportement calculateur. Chaque leader a adhéré à ce cartel politique en conservant toutes les marges de manœuvre de son autonomie, chacun avec son agenda caché, sa ligne et sa stratégie politiques. Ce qui justifie sans nul doute la décision du président de l'UDH-YUKI.

Sorti du Gouvernement, il crée le 1er août 2015 en compagnie d'André Okombi-Salissa, René Serge Blanchard Oba, Mabio Mavoungou-Zinga, l'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC).

Le 22 août 2015, les leaders du FROCAD et de l'IDC s'unissaient à travers un accord de partenariat, en vue de *«défendre et promouvoir le respect de l'ordre constitutionnel; la gouvernance électorale pour des élections crédibles, libres et transparentes; la justice et l'égalité pour tous; concevoir et mettre en œuvre des actions communes crédibles, efficaces et des approches de résistance non-violente et légale».*

Du 8 au 13 janvier 2016, à Brazzaville, les leaders des deux plateformes tiennent une convention dont on attendait, entre autres, la désignation d'un candidat unique à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016. Au lieu de cela, cette opposition choisit finalement la stratégie des candidatures multiples parce que, expliquait-elle avec emphase, pour s'attaquer à un éléphant, *«il faut être plusieurs».*

L'image ne traduisait pas moins sa difficulté à se donner un chef derrière lequel tout le monde se rangerait. Et quand on sait que dans cette opposition, d'autres ténors comme Mathias Dzon faisaient déjà bande à part, on ne pouvait pas s'attendre à autre chose qu'à des rangs dispersés pour des résultats émiettés à l'élection présidentielle.

Lors d'une rencontre avec ses militants au siège du MCDDI à Makélékélé, Guy-Brice Parfait Kolélas annonce sa propre candidature à l'élection présidentielle. Et du côté du FROCAD, Pascal Tsaty-Mabiala et Claudine Munari se déclaraient eux aussi candidats. Tout comme André Okombi-Salissa à l'IDC. Une IDC dans le désarroi et la crainte de la démission ou non de Guy-Brice Parfait Kolélas et son initiative de tenir sa convention. Les cadres et militants sont médusés devant ce spectacle de mésentente publique, alors que les législatives de 2016 pointaient à l'horizon.

Sans surprise, René Serge Blanchard Oba annonçait le 20 septembre 2016, l'exclusion de Guy-Brice Parfait Kolélas de l'IDC. L'intéressé fera cavalier seul à l'élection présidentielle de 2016 dont il reconnaîtra les résultats proclamés par le ministre de l'Intérieur qui le plaçaient en deuxième position.

Aujourd'hui, à moins de deux ans de l'élection présidentielle de 2021, Guy-Brice Parfait Kolélas crée la surprise en annonçant son ambition d'être candidat en 2021. Une attitude qui le démarque de l'opposition politique congolaise fragilisée dès le départ par le germe de la division?

KAUD

District de Nyanga (département du Niari)

«Dynamique Amour et Rêve de Nyanga» portée sur les fonts baptismaux

Les jeunes ressortissants du district de Nyanga entendent développer leur localité à travers les activités productrices de revenus. A l'issue de l'assemblée générale marquant la **sortie officielle de leur association, le 14 janvier à la préfecture** de Brazzaville, il a été mis en place un bureau exécutif dirigé par Lionel Ngodjo Louvosso et une commission de contrôle et d'évaluation. La cérémonie a été parrainée par Mme Destinée Hermella Doukaka, ministre de la Jeunesse, députée de Nyanga et présidente d'honneur de cette association, en présence de Jean Baptiste Youndouka, président des sages du département du Niari.

Destinée Hermella Doukaka congratulant les membres du bureau exécutif

Pour son président, Lionel Ngodjo Louvosso, l'initiative de créer l'association «Dynamique Amour et Rêve de Nyanga» s'inscrit dans l'optique de construire leur localité et de la rendre compétitive en regroupant toutes les compétences en vue de son développement. *«L'association envisage de contribuer au développement du district, favoriser l'union entre les filles et fils de cette localité, créer des activités productives de revenus et bien d'autres»,* a-t-il précisé.

Lionel Ngodjo Louvosso pense qu'à travers ce groupement, les jeunes discuteront des problèmes qui concernent leur district afin de trouver les solutions les mieux appropriées. *«La Dynamique Amour et Rêves de Nyanga (DARN) veut être un outil qui symbolise le chemin du progrès de Nyanga et être une véritable force de proposition qui pourra d'ailleurs jouer sa partition même sur la scène nationale»,* a-t-il dit.

Il a, en outre, fait comprendre que le rayonnement de Nyanga dépend des jeunes qui ont encore la capacité de vendre l'image du district. *«Pour relever les défis, nous devons associer à notre détermination des valeurs de paix, d'unité, de tolérance, d'acceptation de l'autre et du vivre ensemble et du mieux vivre ensemble en rejetant les antivaleurs tels que la manipulation, les affabulations et les violences de tout genre»*, a-t-il déclaré.

Le président des sages du Niari, Jean Baptiste Youndouka a, quant à lui, rappelé à ces jeunes que créer, c'est bon, mais mettre en pratique, c'est nettement mieux.

Un bureau exécutif composé de quinze membres, dirigé par Lionel Ngodjo Louvosso, et une commission de contrôle et de vérification composée de trois membres, dirigée par Jobelin Pama Ngoyo, ont été mis en place.

Cyr Armel YABBAT-NGO

R.D. Congo

L'Association Afrika Telema se félicite du bon déroulement du scrutin

Les populations de la République Démocratique du Congo étaient aux urnes dimanche 30 décembre 2018 pour élire le président de la République, les sénateurs, les députés nationaux et provinciaux. A cette occasion, le président fondateur de l'Association Afrika Telema (Afrique Lève-toi) qui a pour objectif de promouvoir les valeurs de paix et de développement en Afrique et dans le monde, le père Jean-Marie Bukasa Malu, curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila, a animé un point de presse mercredi 16 janvier 2019, à Brazzaville.

Il a invité les filles et fils de la R.D. Congo au sens élevé de patriotisme, de culture démocratique, à accepter les résultats issus des urnes et à ne pas céder à la division. «Afrika Telema suit avec une attention toute particulière le processus électoral en R.D. Congo et profite de ce fait, pour adresser un message de paix aux filles et fils de ce pays, à la classe politique, à la société civile et aux hommes d'Eglise pour une alternance politique pacifique et apaisée. Au lendemain des élections du 30 décembre dernier, l'opinion nationale et internationale qui a hautement apprécié le bon déroulement du scrutin, salue la maturité du peuple congolais.

Pour ce faire, Afrika Telema invite les différentes couches sociales à préserver le climat de paix et de stabilité qui prévaut dans le pays. Il s'agit de privilégier le dialogue social, maintenir l'unité nationale,

père Jean-Marie Bukasa Malu

cultiver l'esprit de pardon mutuel entre frères et sœurs d'une même patrie en prônant l'amour réciproque, bannir tout triomphalisme et privilégier l'intérêt général, recourir à un dialogue politique sincère comme moyen de règlement de tous différends entre acteurs politiques impliqués dans la gestion de la situation post-électorale».

C'est dans cette dynamique de paix et d'unité nationale que l'Association Afrika Telema entend œuvrer avec les institutions de la R.D. Congo issues de ces élections.

Pascal BIOZI KIMINOU

Coup d'oeil en biais

Un père de famille désespéré par l'incendie de sa maison

Des flammes ont jailli d'une maison qui est finalement partie en fumée la semaine passée, au quartier Baloumbou de Dolisie, la troisième ville du Congo. Les sapeurs-pompiers sont arrivés 2h30 minutes après, alors que leur caserne est située à environ cent mètres seulement du lieu. Leur retard serait dû au fait qu'ils n'ont plus de véhicule anti-incendie. Ils étaient obligés de solliciter celui de l'ASECNA. Le propriétaire de la maison calcinée est un enseignant retraité, absent au moment de l'incendie. De retour à son domicile, il a tenté de se suicider, croyant que ses enfants y avaient péri. Dieu merci, le voisinage les avait extirpés de la maison.

Une entreprise hasardeuse à Ngoko, un quartier de Brazzaville

A hauteur du quartier Ngoko, sur le tronçon de route Pont du Djoué-Nganga-Lingolo, au sud de Brazzaville, les voies d'évacuation des eaux pluviales sont orientées vers les parcelles en contre-bas de ce quartier de l'arrondissement 8. Au lieu de faire le bonheur des habitants, cet ouvrage crée un effet contraire, car c'est un malheur qui se produit chaque fois qu'il pleut. Les grandes pluies qui sont tombées ces derniers temps dans la ville ont entraîné des inondations et l'ensablement de nombreuses parcelles. Elles deviennent des étangs, et les habitants se servent des seaux pour vider les eaux de pluies et des pelles pour les désensabler. Les populations tiennent pour responsables les agents du service de contrôle technique ayant supervisé les travaux de réhabilitation du tronçon de route Pont du Djoué-Nganga Lingolo. Nombreux quittent le quartier.

Attention aux tôles volantes!

Certains citoyens ne trouvent pas mieux que placer une tôle sur le toit de leur maison qui suinte et y posent simplement une brique. En sillonnant plusieurs quartiers de Brazzaville, on peut s'en apercevoir. Quand il y a tornade, ces tôles peuvent se détacher du toit. Dans un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, un tel cas s'est produit la semaine passée. Des piétons ont pris les jambes à leur cou pour éviter une tôle qui voltigeait sur leurs têtes, avant de s'écraser contre un manguier en cisaillant une branche.

Carcasses de véhicules sur les trottoirs

Des carcasses de voitures obstruent toujours les trottoirs par endroit à Brazzaville, malgré l'opération d'assainissement des artères de la ville annoncée tambour-battant par les autorités municipales l'année passée. Des dispositions avaient été prises pour les enlever et les conduire vers des décharges publiques pour celles dont la réparation n'est plus possible. Pour les voitures en panne, leur place est soit dans les garages ou à la fourrière.

A trois sur une moto ou des cortèges de mariés surchargés

Sur une moto, le conducteur n'est autorisé à prendre qu'un passager en selle. Mais certaines personnes exagèrent, prennent deux autres personnes en croupe. Cela est surtout perceptible le week-end, en fin de virée nocturne ou au moment des mariages qui obligent les uns et les autres à extérioriser leur plaisir, ignorant que cela peut provoquer un accident dramatique.

Circulation routière: dépassement à droite!

La présence des policiers dans les rues ne semble pas dissuader les chauffards brazzavillois, surtout les conducteurs de minibus et de taxis. Toujours pressés comme si un diable était à leurs trousses, certains font des dépassements à droite, menaçant d'écraser ou de culbuter les piétons qui arpentent les trottoirs. Ces coups de volant brusqués à droite surprennent les conducteurs des voitures à usage personnel qui se suivent pendant les heures de pointe. La réaction de tout chauffeur pour éviter le danger étant de donner un coup de volant à droite, des heurts et ''grattages'' sont fréquents.

Et le reçu?

Il arrive souvent que les policiers intiment l'ordre à un conducteur de bus, de se mettre à l'écart. Pour mieux répondre à leurs sollicitations. Il s'agit de débattre du montant d'une amende, sans reçu.

Salon des technologies de l'information et de l'innovation

Développer la confiance numérique pour garantir une économie prospère

L'association Pratic œuvrant pour la promotion des Technologies, que dirige Luc Missidimbazi a annoncé au cours d'une conférence de presse à Brazzaville le lancement de la 3e édition du salon international des technologies de l'information et de l'innovation Osiane qui se tiendra du 17 au 19 avril prochain au Centre international de Kintélé et au Palais des Congrès sous le thème: *«Développer la confiance numérique pour garantir une économie prospère»*. La conférence de presse a été co animée par Murielle Gabio, coordonnatrice générale du salon Osiane, Jesus Sony, communication et marketing et Danielle Ovanounga, responsable atelier sous régionale de l'Icann. Elle a été rehaussée par la présence de Léon-Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique.

Jesus Sony, Murielle Gabio et Danielle Ovanounga

Une centaine d'exposants et plus de cinq mille visiteurs sont attendus à ce grand rendez-vous de Brazzaville, qui se déclinera en plusieurs pôles d'attraction à savoir: des conférences débats, des ateliers spécifiques à, la gestion et la sécurisation des données numériques, des formations (grand public et professionnel), des expositions, des rencontres d'experts.

Résultat d'une fructueuse collaboration entre les organisateurs et leurs divers partenaires, le salon Osiane nourrit l'ambition de regrouper tous les acteurs publics et privés concernés par la problématique de promotion des technologies de l'information et de la communication, et de leur intégration dans le processus de développement des nations.

La 3e édition de Osiane se tiendra dans un contexte marqué par une évolution significative de l'usage du numérique et de l'internet. Ces nouveaux usages influent ainsi la transformation de la société. L'amélioration des échanges commerciaux et sociaux à travers le monde internet a permis l'accès facile et rapide à une information dense et diverse, ainsi qu'à rapprocher des personnes quelques soit la localisation.

Ces évolutions soulèvent, néanmoins, la problématique de la confiance numérique (protection de données, cybersécurité). La question qui se pose alors est de savoir comment s'adapter à ces nouveaux usages qui émergent en garantissant une sécurité parfaite et en assurant un développement économique du pays. Osiane entend répondre à ses préoccupations et apporter les solutions à travers cette plateforme.

Osiane 2019 est devenu un carrefour d'échanges entre professionnels de l'Afrique centrale et occidentaux, pour des transferts de technologies dans une perspective d'accords commerciaux. A ce titre, plusieurs institutions et des entreprises privées et publiques, des pays africains et occidentaux sont attendus.

Le salon bénéficiera du soutien du Gouvernement congolais qui veut par cet évènement montrer son engagement à la réalisation de la société de l'information, pierre angulaire du développement conforme aux objectifs de développement durable.

Pour Murielle Gabio, les deux dernières éditions du salon Osiane ont mis en lumière la fructueuse collaboration entre l'association Pratic et l'ensemble de ses partenaires institutionnels, publics et privés. Elle a rappelé également que le salon Osiane 2018 comptaient plus de 1800 personnes formées et sensibilisées aux différents métiers du numérique. Il a permis à plusieurs jeunes de bénéficier d'un accompagnement pour monter leurs projets entrepreneurials avec le soutien de l'organisation internationale de la francophonie (OIF).

Léon Juste Ibombo a quant à lui affirmé que le numérique est la nouvelle frontière du développement parce qu'il impacte tous les secteurs d'activités. La vitalité de ce secteur n'est plus à démontrer d'autant plus que les premières entreprises mondiales en terme de capitalisation boursière sont du secteur du numérique. Le Gouvernement seul ne peut bâtir cette nouvelle économie, car, il a besoin des partenaires de la société civile comme Pratic et du secteur privé pour booster le digital au Congo.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

En Afrique, plusieurs pays ont organisé des élections l'an dernier et d'autres l'organiseront dans un futur proche. Les élections sont-elles un remède aux problèmes qui se posent dans nos pays?

Louise Ngangoula (Bétou,Likouala)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Vieilles peurs et nouvelles frayeurs

Dans mon précédent article sur Marie Moussounda, j'annonçais la publication d'autres portraits de femmes ayant remporté des succès tant dans le domaine de l'économie formelle qu'informelle. C'était compter d'une part, sans les vieilles peurs qui, aujourd'hui encore, paralysent les femmes et les empêchent de s'exprimer et d'autre part, sans la conjoncture économique actuelle qui n'incite guère à l'optimisme et renforce la défiance.

J'avais anticipé les premiers blocages, mais sans doute encouragée par la spontanéité de Marie Moussounda, j'espérais pouvoir réussir à vaincre certaines réticences. Au lieu de quoi, je me suis, dans un premier cas, heurtée à un accord de principe suivi d'une impossibilité de joindre l'intéressée. Puis, j'ai dû subir un interrogatoire sans intérêt sur le pourquoi de ma démarche, auquel j'ai mis fin en promettant de rappeler. Et pour finir, une troisième pressentie, pourtant plus jeune, a demandé à réfléchir. Je ne l'ai pas relancée. Ces refus déguisés m'ont en effet rappelée à la réalité que dans mon enthousiasme j'avais perdue de vue: la peur d'assumer son succès ou sa différence, lorsqu'on est, manifestement, mieux lotie que d'autres. Au point qu'en milieu vili, par exemple, il est interdit de s'extasier devant la beauté ou la bonne santé d'un bébé. De la même façon, il faut se garder de vanter le succès ou les belles performances de quelqu'un, sous peine de lui porter malheur. Bref, il n'est pas bon que votre nom soit sur toutes les lèvres… Comment dans ces conditions, faire la promotion d'une recrue? Vanter les mérites professionnels d'un travailleur? Par le bouche-à-oreilles uniquement? La méthode était sans doute efficace autrefois, quand tous, dans le village, se connaissaient et pouvaient de ce fait apprécier les vrais talents, les performances des uns et des autres. Mais dans notre monde actuel, à la fois plus vaste et plus

Mambou Aimée Gnali

ouvert? Bien que la majorité des Congolais vivent aujourd'hui dans les villes, la plupart des femmes semblent encore n'avoir pas compris que les comportements en milieu urbain et sur les lieux de travail, notamment, se devaient d'évoluer. Qu'il fallait sourire pour appâter le client et *«!se vendre!»* pour exister. Or comment *«!se vendre!»*, sans publicité? Sans se faire connaître, surtout lorsqu'on exerce un métier qui exige une clientèle: commerce, médecine, entreprise, etc..? Hormis les performances, qu'il n'est pas donné à tous de pouvoir apprécier, quelle meilleure publicité qu'une interview? Et puis, sans doute, la conjoncture ne s'y prête-t-elle pas. Est ce bien le moment, en plein marasme économique, d'aller demander à un chef d'entreprise de vanter, dans une interview, la bonne santé de son affaire? Est-il sûr d'être lui-même épargné par les tiraillements de l'économie? Qui peut lui garantir la stabilité, dans le marasme actuel de notre pays? Même si les échecs ont aussi leur importances dans un bilan, qui voudrait étaler ses contre-performances au grand jour? Bref, j'ai décidé de reporter à des temps meilleurs mes entretiens avec les femmes qui ont réussi à s'imposer dans leurs entreprises. Sauf si, bien entendu, les intéressées elles-mêmes en manifestent le désir. Mais oseront-elles l'exprimer?

Mambou Aimée GNALI

Ecole bilingue des sourds Gabriel Kibamba (Dolisie)

Lancement d'une collecte pour sauver l'établissement cambriolé

Créée par l'Organisation nationale des personnes devenues sourdes du Congo (ONAPEDSCO), l'école publique des sourds Gabriel Kibamba est située dans le département du Niari, plus précisément à Dolisie. Cette école bilingue est fréquentée par

48 élèves sourds et 9 encadreurs déficients auditifs. Elle vient d'être victime d'un cambriolage dans lequel elle a perdu son équipement pédagogique, de formation et d'exposition.

«Pour faire face, nous organisons une collecte de dons pour atteindre ne fût-ce qu'un montant de 500.000 F. CFA. Ce qui nous permettra de racheter deux ordinateurs à 200.000 F., une machine à coudre à 70.000 F. CFA, deux rabots de menuiserie à 50.000 F. CFA, une imprimante à 150.000 F. et deux cartons de rame de papier à 24.000 F. CFA», déplore Mme Roseline Ouenabio, malentendante, présidente de l'ONAPEDSCO. Et d'ajouter: *«Si vous ne nous aidez pas, nous serons confrontés à de réelles conséquences telles que la baisse du niveau des élèves et la démotivation des encadreurs par manque d'outil de formation».*

Pour rappel, l'école bilingue des sourds de Dolisie est une école spécialisée d'enseignement bilingue qui a ouvert ses portes depuis le 3 octobre 2016. Elle se trouve dans l'enceinte du CEG Central de Dolisie et est supervisée par Mme Ouenabio Roseline.

Pour tout contact:

Siège social: 56, rue Madingou Kayes, Moutabala-Mfilou, Brazzaville
Tél.: 06 600 58 90/ 05 640 37 10 (SMS)/
Email: ecolespecialiseeonapedsco@gmail.com
N° de compte: Compte bancaire: MUCODEC/ BACONGO: N°30005-00202-00000153297-25

Sénégal

Exclus de la présidentielle, Khalifa Sall et Karim Wade s'en remettent à la CEDEAO

Fils de l'ancien président, Karim Wade a subi le sort de l'ancien maire de Dakar, Khalifa Sall. Les deux hommes ont vu leurs noms écartés de la liste des candidats à l'élection présidentielle par le Conseil constitutionnel, qui a rejeté définitivement leurs candidatures le 20 janvier dernier. Khalifa Ababacar Sall vient de saisir la Cour de justice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui siège à Abuja (Nigeria) dans le cadre d'une procédure en urgence contre l'Etat du Sénégal. Ainsi, le scrutin du 24 février prochain devrait se tenir sans les deux candidats dont les recours ont été rejetés.

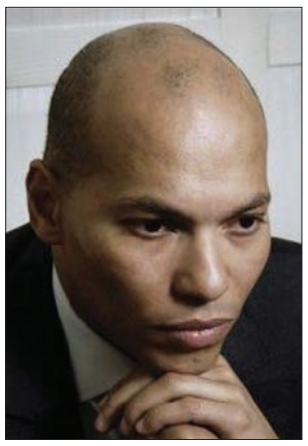

Karim Wade

Khalifa Sall

Incarcéré depuis mars 2017, Khalifa Ababacar Sall veut jouer son va-tout, espérant faire reconnaître son droit d'être candidat malgré sa condamnation en appel à cinq ans de prison dans l'affaire dite de la caisse d'avance. Pour lui, du fait que la procédure est toujours en cours, il pouvait se porter candidat. Outre une requête introductive d'instance, ses avocats ont également engagé une procédure en référé et une procédure accélérée, afin que la Cour statue avant l'ouverture officielle de la campagne, prévue le 3 février 2019. Avant lui, l'autre candidat de l'opposition recalé, Karim Wade avait saisi cette juridiction communautaire en novembre 2018, pour faire reconnaître la validité de son inscription sur les listes électorales. L'affaire était encore en examen.

Dans leurs requêtes, les candidats exclus soutiennent que plusieurs principes affirmés dans les textes juridiques en vigueur n'auraient pas été respectés: la non-rétroactivité des lois; la proportionnalité et l'individualisation des peines; le droit de prendre part à la conduite des affaires publiques de son pays, de voter et d'être élu. Ces textes sont notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ainsi que la Constitution sénégalaise.

Leurs avocats considèrent qu'en modifiant la loi électorale à quelques mois du dépôt des candidatures, imposant désormais à chaque postulant d'être inscrit sur les listes électorales, les autorités sénégalaises auraient sciemment cherché à écarter les deux opposants. Ils considèrent en outre que seule une décision de justice pourrait priver Khalifa Sall de son statut d'électeur donc de candidat, et qu'il n'appartient pas au Conseil constitutionnel de lui nier ce droit. Ils rappellent enfin que le rejet des pourvois en cassation prononcé par la Cour suprême le 3 janvier 2019 est toujours soumis à un recours suspensif en «rabat d'arrêt».

Si les décisions de la Cour de justice de la CEDEAO sont censées s'imposer aux Etats parties, leur application par ceux-ci n'est cependant jamais acquise. Le Sénégal ayant comme la plupart des pays du continent, à plusieurs reprises, invoqué la souveraineté de ses institutions judiciaires, il est peu probable qu'une décision de justice émanant de cette juridiction communautaire aboutisse à rebattre les cartes de la présidentielle.

Azer ZATABULI

Election présidentielle en RD Congo

La Cour constitutionnelle confirme les résultats, l'UA renonce à sa visite

Le résultat de l'élection présidentielle du 30 décembre dernier en République démocratique du Congo a porté en tête Félix Tshisekedi Tshilombo, candidat de la coalition CASH, avec 38,57% de suffrages exprimés, selon la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Cela a soulevé une vive contestation de la part du deuxième Martin Fayulu, candidat de la plateforme LAMUKA, crédité par cette même CENI de 34,83%. Ce dernier qui a fait un recours à la Cour constitutionnelle a vu sa requête rejetée par **celle-ci qui a confirmé, la** nuit du samedi 19 au dimanche 20 janvier 2019, la victoire de son challenger Félix Tshisekedi, le désormais président de ce grand pays au cœur de l'Afrique.

Les juges de la Cour constitutionnelle en RDC

L'Union africaine renonce à envoyer une délégation de chefs d'Etat à Kinshasa lundi 21 janvier, comme elle l'avait annoncé. Lors de la réunion sur la situation en RDC, à Addis-Abeba (Ethiopie), le 17 janvier 2019, plusieurs membres de l'organisation dont son président en exercice le Rwandais Paul Kagamé avaient souhaité la «suspension» de la proclamation des résultats définitifs de la présidentielle en RDC et exprimé des «doutes sérieux» sur les résultats provisoires. Mais en validant la réélection de Félix Tshisekedi, la Cour constitutionnelle du pays a pris de court l'UA. Officiellement, la mission de l'Union *africaine est reportée sine die selon un communiqué publié le 20 janvier par sa Commission. Mais plusieurs sources au sein de l'organisation panafricaine parlent d'une «annulation».*

Paul Kagamé a donc été contraint de reculer, lui qui selon la chercheuse Stéphanie Wolters aurait surtout cherché à «soigner son image à l'internationale» en défendant des «principes démocratiques», à quelques semaines de la fin de son mandat à la tête de l'Union africaine. Une démarche qui même au sein de la population congolaise ne faisait pas l'unanimité. Certains y ont vu de l'«hypocrisie», d'autres une «provocation» de la part d'un pays, le Rwanda, au rôle trouble dans l'Est de la RDC et d'un président Paul Kagamé lui-même réélu en 2017 avec 98% des suffrages après avoir modifié sa Constitution.

En voici quelques réactions: «Nous saluons cette décision, mais cela étant, après mûre réflexion, nous nous étions dits que ce n'était pas du tout un problème...», a déclaré M. Tshimanga, porte-parole de Félix Tshisekedi. *«Le peuple congolais a été unanime et s'est senti insulté...par l'attitude de l'UA à s'ingérer dans les affaires intérieures d'un Etat souverain»,* selon Barnabé Kikaya, conseiller diplomatique du président Kabila et l'un des porte-paroles du Front commun pour le Congo (FCC). Enfin pour Eve Bazaiba, la porte-parole de la coalition LAMUKA de Martin Fayulu, *«De toutes façons, en ce qui nous concerne, la responsabilité nous incombe à ce que nous puissions poursuivre le combat dans le sens d'arracher la victoire du peuple congolais...».*

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

EIFFAGE CONSTRUCTION METALLIQUE (Succursale)
Adresse: 327, Avenue Marien Ngouabi, Immeuble les SCI les cocotiers
RCCM: CG/PNR/14 B 608
Congo

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société EIFFAGE CONSTRUCTION METALLIQUE du 23 Octobre 2018, il a été décidé de la fermeture et de la radiation de la succursale immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, République du Congo.

La succursale a été radiée du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 10 janvier 2019, sous le numéro 2730.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des décisions de l'associé unique, sous le numéro 19 DA 32, le 10 janvier 2019.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro 19 DA 32 du 10 janvier 2019.

Pour avis.

AVIS DE DISSOLUTION

ASSISTANCE MARITIME DU KOUILOU
«AMK», SARL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de cent millions (100 000 000) F. CFA
Siège Social: Pointe-Noire, n°65, rue M'BOUKOU MASSI, B.P.: 285
RCCM CG/PNR/1081899

Suivant Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société AMK SARL, tenue à Pointe-Noire le vingt et un décembre deux mille dix-huit, dûment enregistré aux Domaines et Timbres de la recette de Pointe-Noire, EDT, le 28/12/2018, sous le Folio: 240/32 N° 9705, il a été décidé ce qui suit:

Première résolution: dissolution de la société.

L'assemblée générale prononce la dissolution, par anticipation, de la société «AMK», SARL, à compter du 31 décembre 2018, à minuit;

En conséquence, l'assemblée générale modifie l'article des statuts portant «DUREE» comme suit:

Article n°5: La durée de la société qui était primitivement fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de la date de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, a été réduite par les associés et prend fin à compter du 31 décembre 2018, à minuit.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution: Nomination d'un liquidateur.

L'assemblée générale nomme comme liquidateur Monsieur Roger MAYABEL, domicilié 26, avenue du Havre, Zone industrielle, B.P.: 429, Pointe-Noire, pour toute la durée de la liquidation.

Monsieur Roger MAYABEL exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Mention modificative: elle a été portée au RCCM à Pointe-Noire, en date du 28/12/2018, sous le n°18 DA 3127.

Les personnes physiques ou morales se reconnaissant créancières de la société ASSISTANCE MARITIME DU KOUILOU (A.M.K.SARL) devront se faire enregistrer dans un délai d'un (01) mois, à compter de la présente publication.

Pour insertion légale.

Journée inter-diocésaine de la jeunesse (JIDJ)

Les jeunes des diocèses de Nkayi, Dolisie et Pointe-Noire unis au Christ

Une grande initiative pastorale interdiocésaine. Ainsi peut-on dire de la rencontre des jeunes des trois diocèses de Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi, réunis en union de prière, pour approfondir leurs engagements de catéchistes et préparer les Journées mondiales de la Jeunesse qui se tiendront au Panama. Ainsi, du 27 au 30 décembre 2018, la paroisse Saint Jean Bosco de Pointe-Noire a reçu environ 650 jeunes venus de ces trois diocèses, autour de leurs évêques, NNSS Miguel Angel Olaverri (Pointe-Noire); Daniel Mizonzo (Nkayi) et Bienvenu Manamika (Dolisie). Ils ont passé quatre jours de riches enseignements ensemble, des moments de prière et de communion dans l'eucharistie.

Les jeunes autour de leurs évêques

Cette rencontre s'est ténue sous le thème: *«Je suis la Servante du Seigneur, que tout m'advienne selon ta parole»* (Lc 1, 38.) visait à aider les jeunes à retrouver les motivations profondes dans leur vie pour comprendre l'importance de leur présence dans la construction d'une société plus humaine et dans l'Église. Pour sa première édition, la Journée Inter-Diocèse de la Jeunesse (JIDJ), a permis aux jeunes de ces trois diocèses de se familiariser, de se connaître, et de partager des expériences de vie.

Dans son homélie d'ouverture Mgr Miguel Angel Olaverri a invité les jeunes des trois diocèses à avoir la foi, car le chrétien peut entrer en communion plus profonde avec le Christ Ressuscité et peut être sauvé par lui. Il a appelé les jeunes à être les témoins du Christ.

Pendant les quatre jours de cette JIDJ, chaque évêque a animé des exposés sur différents thèmes. Sous le thème *«pour se rencontrer»*, Mgr Miguel, l'évêque de Pointe-Noire a lancé un appel aux jeunes pour savoir que c'est toujours Dieu qui prend l'initiative de venir à notre rencontre. *«Écouter, c'est la première attitude de Marie, dans cette rencontre avec Dieu, qui par la voix de l'Ange demande à Marie si elle veut être la mère du Messie. C'est toujours Dieu qui prend l'initiative dans notre rencontre, pour cela nous devons l'écouter. Nous sommes appelés à accueillir la demande de l'ange à nous-mêmes. Cette rencontre ne passe pas n'importe où, elle se passe dans le cœur, c'est-à-dire que le cœur est la chambre de rencontre avec ton Dieu. C'est dans notre cœur que nous devions accueillir ce Dieu, c'est là que se met en mouvement ce qui se passe sous la lumière de Dieu et pour comprendre le sens le plus profond de chaque événement. Le cœur accumule beaucoup de choses. Vous êtes encore des jeunes, il faut savoir prendre l'intimité avec Dieu, savoir écouter Dieu; qu'il fasse partie de votre intimité»*. Comment accueillir le Seigneur, et quels sont des signes à reconnaître? C'est à cette question de réflexion que Mgr Miguel a envoyé les jeunes à réfléchir.

Pour sa part Mgr Daniel Mizonzo est intervenu sous le thème *«Faire proche ou donner voix à la responsabilité»*. Il a appelé les jeunes à être responsables, car la rencontre personnelle avec Jésus reste une aide sûre pour prendre la responsabilité dans la construction de l'identité et pour comprendre la vocation et orienter, insister sur le sens de la responsabilité. Le responsable c'est celui (celle) qui doit répondre, être garant(e) de ces propres actions, de celles des autres, et choses dont il (elle) a la charge. *«Le point de départ, c'est être responsable de nous-mêmes pour sauver l'être contre le paraître. Être responsable, c'est prendre soin de soi, de la vie, la sienne et celles des autres. C'est aussi savoir rendre compte de ce qui se passe dans la vie et dans notre vie. Nous sommes tous responsables. Pour prendre conscience de votre responsabilité, comme nous disons dans notre message, vous devez savoir, que du point de vue démographique, vous formez les 60 ou 70% de notre population. En clair, vous êtes donc la couche la plus nombreuse de notre pays. Du point de vue, religieux vous êtes désorientés à cause des idéologies diffusées par des nouveaux mouvements religieux et ésotériques qui vous manipulent, vous désaxent et vous fanatisent pour des intérêts inavoués. En tout cela vous êtes perturbés, perdus dans votre foi et votre identité chrétienne, voire dans votre vie». Soyez des jeunes de la terre et des gens sans complexe»*, a indiqué Mgr Daniel lors de son exposé.

Pour clôturer la séance des exposés, Mgr Bienvenu Manamika, s'est adressé aux jeunes des trois diocèses sous le thème: *«Témoignage: Échos du synode»*. Il leur a demandé d'être des jeunes qui sont à l'écoute, d'être des exemples de bon témoignage dans la société et dans l'Eglise et de marcher ensemble comme le mot synode l'indique. *«Écouter. Nous devrions écouter la voie du Seigneur, écouter la Parole de Dieu et la mettre en pratique. L'écoute est primordiale. Il y a trois principes qui forment l'identité chrétienne: la différence de sexe, la monogamie et l'inséparabilité. Comment un jeune doit lutter contre l'homosexualité au niveau de l'Eglise, de l'école… L'identité commence par la source, c'est-à-dire la famille qui est la source de l'identité d'une personne. Lorsque la source est mal construite, l'identité devient fausse. Un jeune chrétien doit lutter contre des antivaleurs comme l'homosexualité, la débauche. Et toi jeune catholique témoigne ta vraie identité par ta façon de vivre»*. Les évêques ont invité les jeunes à avoir une idée d'être ensemble afin d'aider les autres dans une bonne direction, car une seule personne ne peut pas vivre seule.

Dans son homélie de clôture tirée de la lettre de Saint Jean (Jn 2, 41-52), Mgr Miguel a invité les parents à être responsables de leurs enfants. *«Chers parents, les vocations sacerdotales et religieuses, les enseignements des jeunes dans les processions de dévoilement sont longtemps préparés par la foi des parents. Parents chrétien, est-ce que vous rêvez pour un de vos enfants un appel particulier? Ne fermez pas votre cœur comme au désert. La famille doit être une famille qui prie, famille unie, famille qui prie ensemble pas en distinction à la lumière de la parole. Chers papa, il faut prier pour ton épouse et maman prie également pour ton époux et tous les deux priez pour vos enfants. Les familles chrétiennes sont des familles missionnaires, nos familles doivent vivre la joie: soyez toujours dans la joie»*.

À la fin, le père Jerry Matsoumbou, aumônier diocésain de l'enfance et de la jeunesse de Pointe-Noire, s'est réjoui de cette initiative, *«Que cet élan de rassembler des jeunes aboutisse à des bons fruits dans nos diocèses»*. Cette messe a été animée par la chorale Christ Roi et a connu la participation de plus de 10 prêtres venus des trois diocèses qui ont accompagné les jeunes tout au long des quatre jours de formation.

Madocie Déogratias MONGO

Ouverture de la Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens

Les ouvriers apostoliques appelés à pratiquer et prêcher la justice

«Tu rechercheras la justice, rien que la justice» (Deutéronome 16, 18-20). Tel est le thème de la Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens qui coïncide cette année avec la célébration du 49e anniversaire du mouvement œcuménique congolais dont les cultes en secteurs à travers la ville de Brazzaville et des zones périphériques, ainsi que sur toute l'étendue du territoire national se déroulent du 21 au 25 janvier 2019. Le culte d'ouverture consacré aux ouvriers apostoliques a eu lieu le jeudi 17 janvier au poste de l'Armée du salut du Plateau des 15 ans à Brazzaville. Il était présidé par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, vice-président du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo. C'est le pasteur Bienvenu Tsoumou de l'Eglise évangélique du Congo, officiant du jour qui a introduit le thème de la Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens. *«Ce thème, tiré du texte biblique du Deutéronome a pour mot clé la justice. Mot polysémique qui peut se comprendre comme droiture, équité, intégrité, impartialité ou fidélité. Comme instruction du Seigneur Dieu, ce thème a été donné au peuple d'Israël dans le contexte de sa préparation à prendre possession de la terre promise ou de son rappel pour mieux vivre dans cette terre».*

De g. à dr.: pasteur Sambou Poungui, commissaire Onal Castor, Mgr A. Milandou, diacre Serge Mabelemo ...

Dans sa prédication tirée du texte de Luc 4,16-21 qui stipule: l'Esprit de Dieu est sur moi parce qu'il m'a conféré l'onction d'annoncer la Bonne Nouvelle, le colonel Urbain Loubaki de l'Armée du salut a fait savoir que l'amour de Dieu est infini et que chaque ouvrier apostolique est appelé à pratiquer, à prêcher la justice, à dire la vérité et à annoncer la Bonne nouvelle à tous les peuples.

Avant la fin du culte, Mgr Anatole Milandou a lu le mot de circonstance de Mgr Panteleimon Arathimos, archevêque orthodoxe métropolitain du Congo Brazzaville et du Gabon, président en exercice du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo empêché. *«A nous qui avons choisi d'être ouvriers apostoliques, c'est-à-dire serviteurs de Dieu, nous avons le devoir du service pour faire paître les brebis du Seigneur comme Lui-même l'a été au milieu des apôtres. Nous vous exhortons à plus de zèle, d'abnégation et de sacrifices à cause de l'immensité de notre tâche, et d'aller toujours de l'avant ensemble et en rang serré. Au moment où le monde vit une crise morale et identitaire sans précédent, que le terrorisme est devenu un fléau mondial, que le respect de la vie humaine est devenu un vain mot, les chrétiens que nous sommes défendrons hardiment au prix des nombreuses vies arrachées le principe sacré de la vie. Notre devoir est de rester unis, de hausser la voix pendant nos prédications, d'élever nos prières ferventes vers notre créateur, afin de bénéficier de sa grâce et de sa miséricorde face à l'arrogance des nations et aux hérésies des Eglises. A chacun et à tous, nous vous souhaitons de rester ouverts les uns aux autres pour semer l'esprit d'unité, d'amour, de tolérance et de pardon face à l'adversité, de bannir la division, l'individualisme pour faire triompher l'idéal de paix pour lequel Christ avait été crucifié».*

A signaler que la clôture de la Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens interviendra le samedi 26 janvier à l'esplanade du Palais des congrès.

Pascal BIOZI KIMINOU

Fédération des Eglises protestantes du Congo

La plateforme des Eglises protestantes est née

Au terme du synode national inaugural qui s'est réuni du 22 au 24 novembre 2018, au Palais des Congrès de Brazzaville, les 45 délégués des neuf Eglises fondatrices de la Fédération des Eglises protestantes du Congo (FEPCO), ont adopté les textes fondamentaux et élu le bureau exécutif national qui sera dirigé pendant deux ans par le pasteur Edouard Moukala, président de l'Eglise évangélique du Congo.

Le Bureau exécutif de la FEPCO conduit par son président, le pasteur Edouard Moukala (à gauche)

Le premier synode national des Eglises protestantes du Congo s'est réuni sous le thème: *«L'unité dans la diversité et la paix»* (Eph 4,1-6). Il s'est achevé samedi 24 novembre par une célébration qui a réuni sur l'esplanade du Palais des Congrès, 3.215 fidèles des Eglises membres.

Le ciel pluvieux par moments n'a pas empêché les protestants du Congo de célébrer leur union à travers la FEPCO. *«Nous sommes heureux d'assister aujourd'hui à l'accomplissement du projet de création de la Plateforme des Eglises protestantes du Congo»* a déclaré le pasteur Moukala, dans son allocution de circonstance.

Le projet de créer une plateforme des Eglises protestantes du Congo remonte à l'année 2005. Il a pris forme le 12 novembre 2017 avec la signature de la charte de création de la FEPCO par les leaders des huit Eglises protestantes se réclamant toutes, héritières de la réforme de Martin Luther au XVIe siècle dont le 500e anniversaire fut célébré au Stade Président Alphonse Massamba Debat. Il a fallu donc attendre l'adoption des statuts et du règlement intérieur le 22 novembre 2018 pour que la nouvelle plateforme soit portée sur les fonts baptismaux.

Le sermon de circonstance du pasteur Mamy Raharimanantsoa, professeur à la faculté de théologie protestante de Brazzaville, a reprécisé les principes et les valeurs du protestantisme ainsi que les devoirs des protestants.

Le communiqué final des travaux, lu peu avant la fin de la célébration, a présenté les principes, les institutions, le mode de fonctionnement et les objectifs de la FEPCO.

«La FEPCO est apolitique et à but non lucratif. Elle est mise en place dans le cadre de la communion fraternelle des Eglises protestantes issues ou se réclamant de la Réforme du XVIIIe siècle, souligne ses statuts. Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901 et celle du 9 décembre 1906 établissant la séparation des pouvoirs entre l'Etat et l'Eglise et aussi le décret n°84/151 du 7 février 1964.»

Pour son fonctionnement, la FEPCO dispose d'une Assemblée générale qui se réunit une fois tous les deux ans, d'un conseil national qui se réunit une fois par an et d'un bureau exécutif national de six membres.

Neuf départements sont chargés d'effectuer des tâches précises.

Dans ses objectifs, la FEPCO s'engage à: - glorifier Dieu en œuvrant ensemble à travers le témoignage et le service au monde; - offrir aux communautés membres, un espace de relations afin de tendre vers cette unité visible en une seule foi et une seule communion chrétienne; progresser vers cette unité dans l'amour afin que le monde croie.

La FEPCO est ouverte à des accords de partenariat avec des organisations étatiques ou paraétatiques qui acceptent de réaliser des projets qui les impliquent ensemble avec elle. A l'endroit des autres plateformes d'Eglises œuvrant au Congo, la FEPCO souligne qu'elle *«n'exercera aucune concurrence déloyale avec les autres plateformes d'Eglises que sont le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo, la Fédération des Assemblées de Dieu (FAD) et le Conseil des Eglises de réveil du Congo (COCERCO)»*.

Des comités régionaux de la FEPCO sont installés dans les chefs-lieux des départements et localités urbaines.

L'adhésion à la FEPCO est ouverte à toute Eglise ou union d'Eglises à la majorité des 2/3 des membres, après une étude du dossier et une validation d'un certain nombre de conditions.

Peu avant la clôture du culte, les leaders de la FEPCO ainsi que les responsables des départements spéciaux ont été bénis et présentés aux fidèles.

La FEPCO revendique près de 800.000 fidèles issus des Eglises membres. L'Eglise évangélique du Congo est la plus ancienne communauté créée en 1910, mais aussi la première communauté avec plus de 700.000 membres. La FEPCO devient ainsi la deuxième plateforme d'Eglises du Congo après le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo qui compte plus d'un million de membres.

Raymond BITEMO

(Tiré du journal Le CHEMIN n° 311 novembre-décembre 2018)

Eglises membres de la Fédération des Eglises protestantes du Congo

1- Eglise Evangélique Luthérienne au Congo (EELC)
2- Eglise Evangélique du Congo (EEC)
3- Armée du Salut (ADS)
4- Eglise de l'Alliance Chrétienne et Missionnaire du Congo (EACMC)
5- Eglise des Disciples du Christ au Congo (EDCC)
6- Eglise de Jésus-Christ et Missionnaire au Congo (AJCMC)
7- Communauté Baptiste du Fleuve Congo (CBFC)
8- Eglise Protestante Baptiste la Restauration (EPBR)
9- Eglise Evangélique Chrétienne du Congo (EECC)

Un Dimanche en paroisse

Jésus Bon Pasteur de Vindoulou

(Diocèse de Pointe-Noire)

Etre des hommes et femmes de foi

Les chrétiens de la paroisse Jésus Bon Pasteur de Vindoulou ont célébré le 30e dimanche du temps ordinaire, de l'année liturgique B, dimanche 28 novembre 2018, par une messe célébrée à 7h00 en langue kituba par le père Jean Fulbert Malanda, curé de la paroisse et animée par la Schola populaire. Dans son homélie, tirée de l'évangile de Saint Marc (Mc 10, 46-52), le père Jean Fulbert Malanda a invité les chrétiens de la paroisse Jésus Bon Pasteur à être des hommes et femmes de foi comme l'aveugle Bartimée. Un chrétien doit être un conducteur pour les autres et un consolateur comme le prophète Jérémie qui a parlé aux enfants d'Israël de revenir, d'être dans la joie car Dieu a écouté leurs pleurs: mettez-vous debout et repartez chez vous à Jérusalem. Le père Jean-Fulbert, partant de la deuxième lecture, a fait comprendre aux chrétiens de Jésus Bon Pasteur le rôle d'un prêtre. Le prêtre est celui qui est au milieu des hommes. Son travail est d'écouter les hommes et de transmettre cela vers le Christ. *«Le chrétien doit avoir la foi dans tout et en tout. Bartimée a crié vers le Seigneur et le Seigneur l'a écouté. C'est un exemple que le chrétien doit suivre, mais le chrétien ne crie plus vers le Seigneur; il cherche le miracle partout sans crier vers le Seigneur».*

Une vue des participants à la messe

Jadis Sacré-Cœur, la paroisse est devenue Jésus Bon Pasteur

Au commencement c'était une pensée qui a germé dans la tête des révérends pères de la Congrégation des Fils de Charité de construire un centre d'accueil des jeunes. Cette idée, une fois focalisée, les révérends pères Jean-Fulbert Malanda, Eudes, Ignace et Ghislain sont allés voir les autorités ecclésiastiques. Précisément Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, et son vicaire général, l'abbé Alain Loemba Makosso.

Accueillant le projet, Mgr Miguel leur a demandé de prendre d'abord soin de la responsabilité pastorale. Ensuite viendra l'aumônerie des travailleurs et enfin les œuvres. Ainsi, le 5 mai 2013 eut lieu la célébration de la première messe par le père Eudes Samba, fils de la Charité, en présence de sept chrétiens. La première visite canonique de Mgr Miguel Angel Olaverri en ces lieux eut lieu le 17 novembre 2013 avec célébration Eucharistique. La communauté naissante reçu le nom de la paroisse Sacré-Cœur reliée à la paroisse la plus proche, en l'occurrence Saint Kisito de Nkouikou.

Au cours de cette même période, les chrétiens s'activent pour prier, désherber, dessoucher, etc. Les groupes et mouvements naissent, les fils de la Charité se succèdent: deux vont s'illustrer: Jean-Fulbert et Eudes. La congrégation des Salésiens de Don Bosco est invitée à apporter son aide aux fils de la Charité qui arrivent de Brazzaville. D'autres prêtres du diocèse se joignent à ce qui se passe à Vindoulou par des célébrations eucharistiques, des prières, des enseignements etc. Le 5 mai 2014 à la messe de semaine, fut célébrée le premier anniversaire de la paroisse, en référence à la date où la première messe fut dite en ces lieux (5 mai 2013). C'était avec le soutien du diocèse, de la congrégation, des prêtres et le développement multiforme de la paroisse.

La devanture de l'église

Le 11 octobre 2014, à la fin de la retraite à Liambou de tous les presbyteriums de Pointe-Noire, le collège des consulteurs et tous les doyens consentent à changer le nom de Sacré-Cœur en Jésus Bon Pasteur. Le décret d'érection est pris par Mgr Miguel qui nomma le père Jean-Fulbert Malanda Ngouédi, comme curé et le père Théodore Mbaloula, comme vicaire. Ensuite on note la visite des supérieurs de la congrégation des fils de la Charité. Notamment Emmanuel Say Kouame, membre du Conseil général, secrétaire et représentant du père Pierre Trity, supérieur général; le père Ignace Pemba, provincial des Fils de la Charité au Congo Brazzaville et les autres frères Fils de la Charité. Le 12 octobre 2014 marque la deuxième visite canonique avec messe solennelle par Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque du lieu.

Actuellement, on compte vingt-quatre groupements adultes et jeunes dans la paroisse Jésus Bon Pasteur.

Patricia Ida Ngouani, vice-présidente du Conseil pastoral paroissial

En quête de bienfaiteurs pour faire évoluer la paroisse

Depuis combien de temps, êtes-vous vice-présidente du Conseil pastoral paroissial et quelle est l'orientation de votre action pour cette année?

**J'ai été élue le 18 janvier 2018. La durée de mon mandat est de trois ans renouvelables. Nous avons un slogan: «Jésus devant et nous derrière lui». On ne pourra jamais transformer ou développer la paroisse sans avoir Jésus avec nous. Pour cette année le pape François nous exhorte à la Sainteté dans le monde actuel. Notre action portera donc sur un accompagnement de la Jeunesse pour lutter contre les antivaleurs. La Parole de Dieu sera à la première place dans nos vies pour que nous puissions avoir des hommes et des femmes de foi dans notre paroisse, en proclamant les œuvres de Dieu et en mettant en pratique cette parole.

Comment se passe la pastorale dans votre paroisse et combien de groupes comptez-vous?

**La pastorale est très vaste. Nos priorités sont le catéchisme et la formation des travailleurs tous les derniers samedis du mois. Nous avons des messes tous les jours à 6h et des messes dominicales à 7h en kituba, et à 10h30 en français. Les enseignements du catéchisme se font tous les samedis à partir de 16h30 et la préparation au sacrement du Mariage. Nous avons environ 12 groupes jeunes et adultes, les services de la Caritas.

Quelles sont des difficultés rencontrées au sein de votre paroisse?

**Les difficultés sont nombreuses. Nous sommes une nouvelle paroisse en construction, sans électricité, sans presbytère. Les prêtres vivent hors de la paroisse, c'est-à-dire des locataires. Il se pose un grand problème de moyen de transport. Nos quêtes ne nous permettent pas de nous acquitter des charges et des besoins de la paroisse. Nous sommes à la recherche de bienfaiteurs qui pourraient nous aider pour avancer les travaux de notre paroisse. Actuellement notre église est un édifice provisoire construit en tôle. Cela constitue un grand problème pendant la saison des pluies. Il est alors difficile de célébrer les messes. Il nous manque aussi des sales pour le catéchisme.

Père Jean Fulbert Malanda, curé

Une vie quotidienne en sainteté

Prêtre de la congrégation des Fils de la Charité, le père Jean-Fulbert Malanda fut ordonné le 8 septembre 1996 à la paroisse Saint Joseph de Loutété, dans le diocèse de Nkayi, par l'imposition des mains de Mgr Bernard Nsayi. Il est curé de la paroisse Jésus Bon Pasteur depuis le 12 octobre 2014.

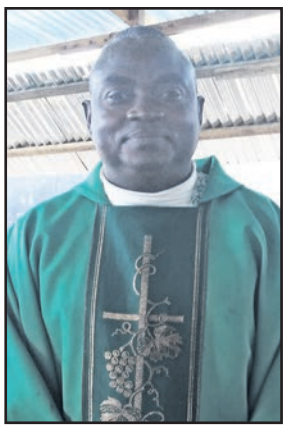

Quel est le lien entre votre congrégation et le diocèse de Pointe-Noire?

**La congrégation des Fils de la Charité s'occupe des paroisses de banlieue et des travailleurs. C'est une congrégation de l'Église catholique, un charisme que des prêtres vivent à l'intérieur de l'Église, reconnue par l'Église comme les Spiritains, les Jésuites ou les Franciscains. Le terrain de la paroisse est une propriété de la congrégation des Fils de Charité. Nous nous sommes rapprochés de notre père évêque, Mgr Miguel et son écoute a été bonne. Il a demandé aux Fils de la Charité de prendre d'abord soin de la responsabilité pastorale car tous ces gens des environs sont comme des brebis sans pasteur qui errent. Le 12 octobre 2014, après entretien avec les différents supérieurs de la congrégation, ils sont tombés d'accord. Et on a érigé ce lieu en une paroisse. Voilà comment l'aventure avec le diocèse a commencé et nous travaillons très bien entre le diocèse et la congrégation, mais nous sommes sous la responsabilité de l'évêque. Et depuis le 12 octobre 2014, je suis aumônier de la Pastorale de la mer et du port et aumônier des travailleurs, par ce que c'est notre charisme.

Comment se porte l'équipe presbytérale et quelle stratégie adoptez-vous pour un travail efficace?

**En 2104, nous étions deux à être affectés ici: le père Théodore Mbaloula et le père Jean Fulbert Malanda que je suis. Je suis très heureux d'avoir vécu cette expérience pendant quatre ans avec lui et j'en garde de très bons souvenirs. Nous avons eu beaucoup de temps de complicité, de travail d'ensemble et de concélébration. C'est un grand témoignage pour les chrétiens de la paroisse Jésus Bon Pasteur, parce que nous étions toujours ensemble. Depuis août dernier, il est parti pour prendre ses nouvelles fonctions à Brazzaville et on m'a envoyé deux autres confrères dont le père Arnaud Bahoua Bahoua et le diacre Chult Naelt Toundou Batadingue. Le premier témoignage que nous avons à porter est la cohésion de l'équipe presbytérale et la vie religieuse.

Comment avez-vous trouvé la paroisse à votre arrivée? Qu'avez-vous fait et quels sont les défis à relever?

**La paroisse était encore un terrain vide. Dès mon arrivé, elle a été clôturée mais je ne l'ai pas fait seul. C'est l'œuvre de toute l'équipe presbytérale, avec les Fils de la Charité, l'évêque et les chrétiens.

Les défis à relever sont nombreux. Le premier défi est d'actualité, c'est-à-dire le thème de l'année: la Sainteté. J'aimerais être saint et puis contaminer cette sainteté chez mes paroissiens afin qu'ils soient à leur tour des saints. L'autre grand défi est la construction du bâtiment de l'église. Par ailleurs nous avons quatre priorités ici: la catéchèse, la formation, la construction matérielle et fonder une famille des enfants de Dieu.

Comment comptez-vous diriger la nouvelle Année pastorale?

**Chaque année est une nouvelle année. C'est avec un cœur généreux, avec une patience et un enthousiasme que je commence l'année. Et j'ai deux confrères jeunes qui sont arrivés avec leur zèle et leur enthousiasme. Je pense qu'on va bien travailler ensemble cette année.

L'auteure

Madocie Déogratias MONGO
Journaliste stagiaire à La Semaine Africaine / Pointe-Noire

Clôture du téléthon «une pièce de 100 francs suffira pour la réhabilitation des écoles dans le Pool»

La première édition 2018 du téléthon, soutenue par la Fondation MTN Congo et lancée au Palais des congrès à Brazzaville le 13 novembre dernier par l'association Hope Congo que dirige le journaliste Gildas **MAYELA, a pris fin le 30 décembre 2018 à** l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, en présence de nombreux invités, notamment du Préfet du Département du Pool, M. Georges KILEBE, et du ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, chargé de la Décentralisation, M. Charles NGANFOUOMO.

Gildas Mayela

Au total, à en croire l'huissier de justice assermenté, la somme de 6.140.650 F. CFA a été collectée au cours de cette période dans les principales villes où ont été déployées les urnes, notamment Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo. De cette somme, 427.600 F. CFA ont été collectés séance tenante, dans la salle, lors de la cérémonie de clôture.

Résultat en deçà des attentes

A la présentation de ces résultats, le coordonnateur de l'association Hope Congo, M. Gildas MAYELA s'est exprimé en ces termes: *«Je vous avoue que j'avais écrit un discours, mais difficile de le lire. Simplement vous dire que c'est un sentiment mitigé. Nous avons lutté, vraiment lutter pour le Département du Pool; pas parce que nous en sommes originaires, mais parce que le Département du Pool est une partie du Congo. Je vous avoue que personne de sein d'esprit ne peut se réjouir du malheur qui sévit chez son voisin»*, a-t-il déclaré, la voix pleine d'émotion.

Il a, par la suite, rappelé le mobile qui les a poussés à organiser ce téléthon, le premier du genre au Congo. *«Au total, ce sont six écoles et je vous avoue que nous sommes déjà au-delà de 300 millions de F CFA de devis…»*, avait précisé M. MAYELA lors du lancement du téléthon.

«Le développement, c'est l'éducation»

Pour M. MAYELA, le relèvement du département du Pool passe par l'éducation. *«Quand on parle de l'éducation, il y a le capital humain à préserver. Nous avons pris la résolution de lancer le téléthon pour récolter les fonds à travers le pays, afin de réhabiliter des écoles, équiper les services de pédiatrie, de maternité de quelques hôpitaux dans le Pool (…) Le Congo traverse une crise financière, et le gouvernement n'a pas les moyens pour tout faire seul. La société civile a donc sa part de responsabilité, dans le sens où elle peut venir en appoint aux projets du gouvernement»*, a-t-il fait remarquer.

En cela, il partage le point de vue des responsables de MTN Congo qui accordent une place prépondérante à l'éducation et la formation de la jeunesse. Et la Fondation MTN Congo, par la voix de Mme Christianie DJIMBI, intervenant au nom de M. Djibril OUATTARA, directeur général de MTN Congo et président exécutif de la dite Fondation, avait au lancement du téléthon annoncé son apport en dotant quelques écoles sélectionnées dans le Pool de salles multimédias avec une connexion internet haut débit.

Toutefois, le coordonnateur de Hope Congo a vivement remercié tous ceux qui les ont soutenus et accompagné dans cette belle aventure, inscrivant ledit téléthon dans l'histoire congolaise du mois de novembre de chaque année. 2018 a été celle du Pool et de l'éducation, et pour 2019, le téléthon portera sur l'équipement des services des hôpitaux en matériel de dialyse pour soigner, e aider les parents atteints d'insuffisance rénale, a annoncé M. Gildas MAYELA.

Le résultat du téléthon a été en deçà des attentes

La musique était au rendez-vous lors du lancement officiel du téléthon

Synergie Pouvoirs publics et Société civile

Quant au Préfet du Pool, M. Georges KILEBE, il a également salué cette initiative. *«Grâce au dynamisme de l'association Hope Congo, le Pool s'est retrouvé au centre de l'actualité. Une initiative qui a mis en lumière la situation de nombreux élèves et enfants qui sont soumis aux caprices de la météo, parce fréquentant des écoles sans toitures, ni portes & fenêtres»*, a-t-il reconnu.

Le ministre Charles NGANFOUOMO, clôturant le téléthon, a encouragé les initiateurs et cette synergie entre les pouvoirs publics et la société civile pour le bien des communautés congolaises.

Pour la 2e édition prévue pour le mois novembre 2019, la thématique retenue est tout aussi importante que celle de 2018, puisque touchant un problème de santé publique.

MTN, everywhere you go!

Sous-préfecture de Kinkala

Mise en place du comité d'échanges intra-communautaires

Après la plateforme d'échanges intra-communautaires de la commune de Kinkala mise en place le 12 janvier, le tour est revenu le 15 janvier à la sous-préfecture de Kinkala. Autour d'Alain Ondziel, sous-préfet de Kinkala, et en présence des délégués du Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants et du représentant du PNUD, les travaux d'échanges ont réuni population, ex-combattants, société civile et élus locaux, dans la salle Matsoua de la préfecture, à Kinkala.

Ouvrant les échanges, après le mot de bienvenue du sous-préfet, le représentant du Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Joseph Mbizi a reprécisé que les plateformes d'échanges (ou comité) entre fils et filles du Pool ne sont point un dialogue politique. Il a affirmé qu'elles ont pour but la cohésion sociale et la promotion de la paix. Les plateformes sont organisées dans le cadre du projet *''Consolidation de la paix et démarrage du processus DDR dans le département du Pool''*. Elles sont financées par le Fonds de consolidation de la paix (PBF) qui préconise entre autres résultats ''un dialogue inclusif sur le département du Pool dans le but de contribuer à la consolidation de la paix, mais également à la vulgarisation des dispositions de l'Accord de cessez-le-feu et cessation des hostilités du 23 décembre 2017''.

Le projet PBF plante là en quelque sorte, en amont, le décor pour réaliser le grand programme DDR, en vue de privilégier le relèvement communautaire. *«Il concourt également à la normalisation de la vie dans le département du Pool prévu sur la feuille de route par la commission ad hoc mixte paritaire qui, avec le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants et le système des Nations Unies supervise la tenue des plateformes dans les 13 districts et les deux communes du département du Pool.»*

Pour la déléguée du représentant du PNUD, la mise en place de la plateforme de la sous-préfecture de Kinkala est la suite logique des activités précédemment menées par le système onusien dans le département du Pool. L'échange entre fils et filles du Pool reste le grand projet de consolidation de la paix dans ce département et il est important que les populations retrouvent leur dignité.

Pendant les échanges présidés par l'abbé Bertin Fouéti, vicaire général de Kinkala, les représentants de 55 villages de la sous-préfecture de Kinkala ont relevé de nombreux problèmes susceptibles de compromettre le *''vivre ensemble''* et le retour d'une paix véritable et durable. Tels les militaires se promenant partout dans les villages avec les armes de guerre, les maisons détruites qui sont un véritable obstacle pour le retour des populations dans leur patelin, les accusations mensongères de certains paysans à l'endroit des ex-combattants (ninjas-nsilulu), la présence des militaires dans des tranchées creusées dans des villages ou parcelles comme à Soumouna, la poursuite judiciaire des ex-combattants contrairement à la grâce du président de la République à eux accordée, la tentative de spoliation des biens des ex-combattants, le délabrement de nombreuses structures scolaire et sanitaire dans presque toute la sous-préfecture, le phénomène des *''américains et arabes''* venu de Brazzaville dans les villages, notamment à Madzia, faisant penser malheureusement aux exactions des ex-combattants, le manque de semence pour mener à bien les activités maraîchères, la non fluidité du trafic ferroviaire pour les villageois riverains du Chemin de fer Congo Océan (le transport des voyageurs n'y est assuré que deux fois dans la semaine), le racket sur la voie ferrée par le personnel du CFCO et les militaires convoyant les trains, la dégradation de la presque totalité des routes et pistes agricoles, l'incapacité à faire face aux frais d'écolage nouvellement exigés par le Gouvernement du fait de la pauvreté et de la misère, la circulation des biens et des personnes qui loin d'être effective à cause de nombreuses tracasseries des militaires et policiers

Les participants posant après l'ouverture des échanges

Des *''ninjas nsilulu''* (ex combattants) croyant fermement aux Accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017, ont attiré l'attention des autorités sur une éventuelle instrumentalisation de la paix. *«Nous ne voulons point d'une paix instrumentalisée. Ce dont nous avons réellement besoin c'est d'une paix véritable et il n'y a que le président de la République Denis Sassou Nguesso pour l'assurer et la garantir pleinement. Loin d'être des guerriers, nous sommes un peuple cultivateur et éleveur. Nous sommes donc un peuple travailleur. Nous avons besoin de semences et des espèces animales pour relancer nos activités agro pastorales»*, a souligné Sayal, un ex-combattant. Une perception qui épouse la démarche du système onusien qui estime que la paix n'est pas seulement l'absence de crépitements d'armes mais aussi le ventre et le développement. Si l'on veut réussir la paix dans le département du Pool, il faut, en dehors du dialogue politique tant souhaité et qui se comprend fort bien, tenir compte des préoccupations des paysans et des ex-combattants. Une façon d'amener le mouvement de paix et de développement mieux de relèvement à l'intérieur de ce département.

Les membres du bureau du comité d'échanges intra-communautaires

Bien avant la fin des travaux, Joseph Ikoubou, du PNUD, a édifié les participants sur l'essence de cette activité en insistant sur le fait que le dialogue politique n'est pas du ressort du système des Nations Unies et que la plateforme a pour objectif de garantir la paix au niveau local et de susciter le financement des projets. Il a en outre fait savoir qu'un plan de relèvement du Pool, en attente de financement se fera pour la démobilisation des Ex-combattants et la réintégration de toutes les couches sociales du Pool. Un recensement imminent de 1.000 ménages pour les appuis en matériels agricoles est prévu.

A l'issue des échanges qui se sont déroulés dans une ambiance fraternelle et apaisée des recommandations ont été prises et le comité d'échanges intra-communautaires de la sous-préfecture de Kinkala mis en place. Il est composé ainsi qu'il suit: *Président:* Dominique Loubassou; *Vice-président:* Bernard Nkodia, *Secrétaire rapporteur:* Geneviève Mvoauma; *Trésorier:* Désiré Foufoundou. Un communiqué final a sanctionné les travaux.

Clôturant les travaux, le sous-préfet de Kinkala a remercié tous les participants d'avoir répondu nombreux et échangé en toute franchise sur les problèmes rencontrés dans les villages et donc de la sous-préfecture.

Viclaire MALONGA

MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«XINRONG»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 10.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: 87, rue Batéké, Poto-Poto, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/14 B 5343
REPUBLIQUE DU CONGO.

CESSION DE PARTS SOCIALES, CHANGEMENT DE GERANT STATUTAIRE ET AMENDEMENT DES STATUTS

Aux termes d'un procès-verbal de Décisions Extraordinaires de l'associé unique de la SARLU dénommée «XINRONG», tenu à Brazzaville en date du dix janvier deux mil dix-neuf, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 15 janvier 2019, sous Folio 010/7, n°0132, plusieurs résolutions ont été adoptées.

1-Monsieur GAO Chengrong, associe unique, propriétaire de 200 parts sociales, a décidé de céder la totalité de ses parts à Monsieur ZHAO Jiyong, qui devient associé unique de ladite société et propriétaire de toutes les parts sociales;

2- Suite à la démission de Monsieur GAO Chengrong de ses fonctions de gérant, Monsieur ZHAO Jiyong est nommé gérant, pour une durée illimitée.

3- La modification des statuts de la société a subséquemment été décidée afin de se conformer aux multiples changements intervenus.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16 janvier 2019, sous le numéro 19 DA 19.

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 16 janvier 2019, sous le numéro CG/BZV/14 B 5343.

Pour avis

Maître Giscard
BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

MANOVA-SARLU

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
AU CAPITAL DE: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: 3e étage, Immeuble 2 B SO.PRO.GI.
Appartement 281, OCH Moungali III
BRAZZAVILLE
RCCMCG-BZV-01-2018-B 13-00153

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 19 décembre 2018, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de La Plaine à la même date, sous Folio 229/5 n°4152, il a été constitué une société dénommée MANOVA-SARLU dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, au numéro 3e étage Immeuble 2 B SO.PRO.GI. Appartement 281 OCH Moungali III;

Objet: Entretien de bureau, Prestation de services en restauration, import-export;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°CG-BZV-01-2018-B 13-000103 du 24 Décembre 2018;

Gérance: Madame NIANGA Bibiche est la Gérante de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA,
Notaire.

Livre

André Oko Alpha se penche sur la corruption en Afrique

C'est un secret de polichinelle. La corruption est un fléau qui gangrène l'Afrique. Le Congolais André Alpha Oko, expert en gouvernance, évaluation des politiques publiques et gestion axée sur les résultats exerçant les fonctions de conseil et consultations, s'y est penché. L'année dernière, il a, en effet, commis aux Editions Jets d'Encre (Paris, France), un essai intitulé: «Lutte contre la corruption en Afrique: enfin, les dirigeants se réveillent!». Un ouvrage très bien documenté qui propose des actions efficaces pour lutter contre ce mal qui nuit gravement au Continent.

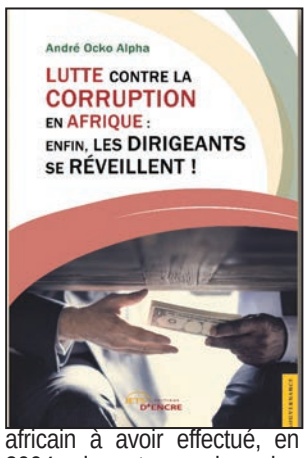

Lutte contre la corruption en Afrique: enfin, les dirigeants se réveillent!» est un condensé de 386 pages. André Oko Alpha y démontre que la corruption est l'un des pires fléaux qui ravagent le continent africain. Profondément implantée dans la société, elle en gangrène toutes les sphères et empêche les pays de construire des institutions fortes et crédibles. Depuis quelques années, des voix s'élèvent pour la dénoncer, mais cela ne suffit pas. Plus que des mots, il est grand temps de mettre en place des stratégies de lutte afin de combattre ce phénomène et, peut-être, enfin parvenir à réduire sensiblement son impact.

Dans ce livre très bien documenté, l'auteur sensibilise tous les acteurs de la société au problème crucialement actuel de la corruption et propose, simple et réaliste, des solutions efficaces pour la contrer.

Pour la petite histoire, André Ocko Alpha a vu le jour le 15 mai 1958 au Congo-Brazzaville. Il est diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA) de Paris et titulaire d'un DSGS-MBA au Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG) de Dakar, au Sénégal.

André Alpha Oko

Détenteur d'un certificat en «Gouvernance et lutte contre la corruption» décerné par l'Institut international d'administration publique (IIAP) de Paris, il est le premier cadre africain à avoir effectué, en 2004, des stages dans les organes français anti-corruption.

Ayant exercé les fonctions de conseiller dans certains ministères, l'auteur a été un des acteurs pivot de la mise en place du dispositif congolais anti-corruption en 2002-2003.

Avant d'occuper les fonctions d'assistant à la gouvernance, puis de chef du département communication et éducation de l'ex-commission congolaise de lutte contre la corruption.

André Oko Alpha a publié, en 2016, «Gestion axée sur les résultats» (468 pages, Editions Jets d'Encre), préfacé par le DR Kitsoro Firmin Kinzounza.

Son nouveau livre est disponible en librairie au prix de 25 euros (16 375 F. CFA).

V.C.Y.

Littérature

Connaissance du livre en Braille et du livre audio

Membre du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Armand Guy Richard Ndinga Okossa fait **une réflexion sur la situation des déficients visuels vis-à-vis** des livres. A leur endroit, **affirme-t-il, il en existe en Braille** et en audio. Il veut également montrer les avantages que procurent le livre en Braille et le livre audio.

D'entrée de jeu, Armand Guy Richard Ndinga Okossa définit le livre en se fiant au dictionnaire Larousse qui rapporte qu'il est un assemblage de feuilles imprimées et réunies en un volume relié ou broché. Il existe plusieurs sortes de livres exploitant divers thèmes de la vie dans la société et dans diverses communautés. Hamadou Ampaté Ba ne compare-t-il pas un vieil homme à une bibliothèque, et Victor Hugo le confirme également en soulignant: *«Tout homme est un livre où Dieu lui-même écrit».*

En effet, poursuit Ndinga Okossa, il est question, en réalité, de la situation des déficients visuels vis-à-vis des livres. A leur endroit, il en existe en Braille et en audio. Constat est toutefois fait que le livre en Braille à une importance capitale envers les élèves et étudiants déficients visuels. Il permet à l'élève de connaître facilement l'orthographe des mots, car à travers la lecture, il rencontre des mots, des nouveaux et des anciens utiles pour la poursuite de son parcours scolaire et de son avenir socioprofessionnel.

Armand Guy Richard Ndinga Okossa

Avec la connaissance de l'écriture Braille, l'homme peut prendre des notes ou préparer un texte. S'agissant du livre audio, l'on écoute et comprend le message, c'est-à-dire le contenu du livre. Un sujet c'est-à-dire l'homme, peu instruit ou semi illettré, ne peut enrichir son vocabulaire. Ces types de livres (en Braille et en audio) rapporte Ndinga Okossa par contre sont utiles pour les personnes instruites. Ainsi les étudiants peuvent facilement accéder à plusieurs livres (en Braille ou en audio) pour enrichir leur connaissance.

L'écriture en Braille, les livres tant en audio qu'en Braille, permettent au déficient visuel tardif de reprendre ou de poursuivre la vie professionnelle, ils permettent également à l'élève qui a perdu sa vue de poursuivre les études. Il est souhaitable que le Gouvernement à travers le ministère en charge de l'éducation et l'UNESCO puissent mettre à la disposition des étudiants congolais déficients visuels des livres audio pour leur faciliter la liberté de choisir, mettre à leur disposition plusieurs options.

Le livre est une source et un réservoir de la connaissance scientifique. Et si le livre est disponible, le Congo aura des cadres dans plusieurs domaines. En réalité, le livre audio est très utile pour les déficients visuels tardifs, ça leur permet de poursuivre d'enrichir leurs connaissances et de s'occuper en lisant des romans ou des livres exploitant différents autres thèmes.

Enfin, le livre en Braille, explique Ndinga Okossa, permettra au déficient visuel tardif de poursuivre sa vie professionnelle. Il est un compagnon idéal de l'homme dans sa vie. L'écriture Braille s'avère être la clé de l'instruction d'un déficient visuel. C'est dans cette perspective que l'ONG ''Viens et Vois'' compte ouvrir une école inclusive d'ici octobre 2019 à Kintelé, dans le but de rapprocher les élèves déficients visuels vivant dans la périphérie nord de Brazzaville d'être en contact à la lecture du livre Braille. Aussi, il est de bon aloi que le Gouvernement multiplie les établissements scolaires au profit des aveugles sur le territoire national pour permettre à ces derniers de connaître l'écriture Braille et d'exploiter les livres en Braille pour une bonne éducation scolaire.

Alain-Patrick MASSAMBA

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°004 / DURQuaP /2019
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE URBAIN, DE REALISER L'ADRESSAGE ET D'ACTUALISER LA BASE DE DONNEES DES IMPOTS ET DES RECETTES MUNICIPALES DANS LES VILLES DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE-NOIRE.

N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence : CG-DURQuaP-022BIS-SC-SFQ

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Recrutement d'un consultant chargé de mettre en place un observatoire urbain, de réaliser l'adressage et d'actualiser la base de données des impôts et des recettes municipales dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire».
2. Les services de consultant («Services») consistent à :
- Mettre en place l'Observatoire urbain dans chacune des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire ;
- Réaliser l'adressage sur une zone d'extension de 5.665,2 hectares de la ville de Pointe-Noire ;
- Réaliser l'adressage sur une zone pilote de 4.984 hectares de la ville de Brazzaville;
- Réaliser l'actualisation de la base de données relative aux impôts municipaux et du recouvrement des recettes des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.
La mission doit concourir à la production des documents suivants :
- Rapports de mise en place des observatoires à Brazzaville et pointe Noire ;
- Plan d'adressage de la ville de Pointe-Noire ;
- Plan d'adressage de la ville de Brazzaville ;
- Rapports sur les données relatives aux impôts.
3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.
4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de «Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ)» telle que décrite dans les Directives de Consultants.
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.
8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 07 février 2019 à 12 h 00 (heures locales)
Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 /06 667 22 29
Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,
BATOUNGUIDIO

Championnat de football de Ligue 1

L'instabilité s'ancre à la tête du peloton

Quoique toujours ignoré du grand public, le championnat de football d'élite Ligue 1 du Congo n'en poursuit pas moins son petit bonhomme de chemin. Mais, les journées passent et se ressemblent. L'instabilité s'est ancrée dans le fauteuil de leader. Ainsi, à ce rythme, toutes les équipes, huppées ou moins huppées, pourront se succéder à la tête du classement. Le week-end dernier en a encore fourni la preuve, en plaçant V.Club Mokanda en tête du peloton. Pour combien de temps?

Pour s'offrir le leadership, V.Club Mokanda a désillusionné Patronage Sainte-Anne (2-1), au Complexe sportif de Pointe-Noire. Auparavant, les Diables-Noirs avaient fait entendre raison à Nico-Nicoyé (1-0, but d'Eric Kanza). La septième journée est venue avec la victoire d'Etoile du Congo aux dépens de Tongo FC, samedi 19 janvier au Stade Massamba-Débat. La réalisation de Mignon Etou-Mbon en début de partie a ouvert aux Stelliens la voie du succès. Deldy Goyi, à la 64e minute de jeu, leur a donné le but de la différence: 2-0.

FC Kondzo, lui, a repris du poil de la bête, en s'imposant face à l'AS Cheminots. Il a fallu attendre la 67e minute de jeu pour que le Brazzavillois s'offrent cette victoire, grâce à Elenga. Les hommes du rail ont raté un penalty sifflé en leur faveur par l'arbitre, dans le temps additionnel de la deuxième période.

Dimanche 20 janvier. Des tonnes d'optimisme dans l'eau! L'AC Léopards n'a pas été capable de réaliser son rêve, du reste légitime, d'engranger les trois points supplémentaires qui l'auraient inéluctablement éloigné de la zone de relégation. Il a concédé une défaite face à l'Inter Club, alors qu'il avait donné l'impression de tenir le match par le bon bout. Il a récolté son premier but quarante-quatre minutes après le coup d'envoi, Grâce Djimbi le lui ayant procuré: 0-1. Ce dernier récidivait à la cinquante-sixième minute de jeu: 0-2.

Le portier aiglon Ombanza battu, Valdy Matongo est passé par-là

Les militaires croyaient le sol croulé sous leurs pieds. Ils n'en croyaient pas leurs yeux. Condamnés à courir après deux buts, ils ne désespéraient pas du tout. Après avoir réduit l'écart par Jess Kombila (67e), ils égalisaient par Atipo-Akouala (83e): 2-2.

Ce but égalisateur leur a donné des ailes pour «exécuter» leur adversaire, Alexis Ngatsé ayant inscrit le but victorieux dans le temps additionnel (90e +2): 3-2. Une fin apocalyptique pour l'AC Léopards.

Est venu JST-CARA. Deux formations qui voulaient offrir un spectacle digne de leur légende. Surtout CARA qui restait sur un retentissant succès face aux Diables-Noirs.

Or, plus de suspense avec le but de Bercy Langa, à la 15e minute de jeu.

L'incapacité des Aiglons à remettre les pendules à l'heure ne souffrait aucune entorse. Et leurs meilleures occasions s'évanouissaient. Lorsqu'à la 78e minute, le virevoltant Valdy Matongo (neveu de l'ancien international Matongo "Soucouss") catapultait le ballon dans les filets comme à la parade, le deuxième but de JST était là.

La note serait plus salée, heureusement le portier du CARA, Ombanza-Pea, a arrêté deux penalties (23e et 89e), tandis que la barre transversale a repoussé le ballon sur le troisième penalty (90e +2) sifflé contre les Aiglons. Un record!

Jean ZENGABIO

Classement officieux

1.V.Club Mokanda (15, +6). 2.Diables-Noirs (14, +3). 3.CARA (13, +5). 4.Etoile du Congo (11, +2). 5.Nico-Nicoyé (11, -1). 6.AS Otohô (10, +9, -3 matchs). 7. JST (10, -1). 8. FC Kondzo (10, -4). 9.Tongo FC (9, +1). 10. Inter Club (7, -3). 11.AS Cheminots (7, -3). 12.Patronage Sainte-Anne (5, -2). 13.AC Léopards (4, -6). 14.La Mancha (4, -6).

Coupe de la Confédération

AS Otohô, c'est bon!

L'AS Otohô a relevé victorieusement le défi du tour de cadrage de la Coupe de la Confédération. Le champion congolais a arraché sa qualification, dimanche 20 janvier 2019 à Kampala, malgré sa défaite (0-2). Il assure l'intérim de l'AC Léopards de Dolisie et du CARA, les deux seuls à avoir atteint cette étape des compétitions africaines inter-clubs.

La joie des jooeurs d' Otohô (Ph. d'arch.)

L'AS Otohô en phase de poules! Aux dépens de Kampala City Council d'Ouganda. On s'y attendait. Sa large victoire (3-0) d'Owando, au match aller, l'augurait. C'est la meilleure façon de bien négocier sa place parmi les 16 rescapés de la compétition. Mais Otohô a eu des sueurs froides en fin de partie. Il est apparu que Kampala City voulait lui rendre la monnaie de sa pièce. Il était sur le point de le réaliser. Pour preuve, de 1-0, à la 65e minute de jeu, le score est passé à 2-0, à la 89e minute, sur penalty. Dieu merci, pour l'AS Otohô, qui a tenu le choc, Kampala City Council s'est arrêté là, le coup de gong ayant retentit.

C'est une bonne nouvelle et une grande performance. Tout le Congo est en joie. Otohô étant parvenu à tirer son épingle du jeu, il faut bien lui retourner l'ascenseur en le couvrant de lauriers. Quand on a un tel exploit isolé, on peut se permettre de pavoiser pendant quelque temps.

Maintenant en phase de poules! Ce sera l'occasion pour l'équipe du président Maixent Raoul Ominga de redoubler de travail. Car plus une compétition évolue, plus ces matchs se corsent.

A noter: le tirage au sort des groupes effectué lundi 21 janvier au Caire a placé l'AS Otohô dans le groupe A où trois formations marocaines se retrouvent ensemble: Raja AC de Casablanca, RS Berkane et Hassania d'Agadir. Des joutes explosives en perspective.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

AGC-VIE

Meilleurs Voeux

A l'occasion de cette nouvelle année, le Président Directeur Général des Assurances Générales du Congo-Vie et son personnel, vous remercient pour votre confiance et vous souhaitent les voeux, les meilleurs pour l'année 2019.

Notre équipe est toujours aussi enthousiaste à vous satisfaire, à vous apporter la meilleure qualité de service possible.

Nous vous assurons de notre disponibilité pour vous accompagner au quotidien dans tous vos besoins d'assurances.

Bonne et heureuse Année 2019 !!!

Avec AGC-VIE, envisagez l'avenir en toute sérénité.

Nos produits :

- Protection Familiale,
- Assurances Frais Funéraires et Obsèques,
- Rente Education Mixte
- Prévoyances (Epargne, Education, Décès)
- Epargne retraite.

Pour plus d'informations, rapprochez-vous des agences AGC-Vie

BRAZZAVILLE
Avenue Amilcar Cabral
B.P.: 1110, Centre-ville
Tél. : + 242 06 666 43 76
05 670 47 47

POINTE-NOIRE
Avenue Ngouédi, derrière l'hôtel Elaïs
(Ex-M'bou Mvou-Mvou)
B.P. : 796, Centre-Ville
Tél. : + 042 06 956 52 56 / 01 952 56 52

ANNONCE

Dans le cadre du déploiement de nouvelles activités sur le territoire de la République du Congo, la Générale Entreprise **et Commerce (GEC) recherche les profils suivants:**

Minimum requis: aisance relationnelle, savoir lire, écrire et compter, connaissance de l'outil informatique

QUALITES APPRECIEES: Rigueur, Disponibilité, Autonomie, Honneteté, Organisation, Consciencieux, Respectueux, Courtois, connaissances adaptées au poste visé, mobilité complète sur toute l'étendue du territoire

Références	Poste	Missions principales	Compétences	Déplacements à prévoir	Travail en 3x8
E2019-0001	ASSISTANTE DE DIRECTION / SECRETAIRE	Prise de RDV, rédaction de courriers et de rapports, contact des partenaires, classification des documents	Maitrise de l'outil informatique, Rigueur, Organisé, Disponibilité, Discretion	Non	Non
E2019-0002	CHAUFFEURS	Conduite de véhicules, veiller aux bons entretiens des véhicules, emmener le personnel au RDV à l'heure	Permis B avec un an de conduite en continu, sens aigu de la sécurité, disponibilité, ponctualité, courtoisie, discipline, connaissance de base en mécanique, connaissance de la ville et du réseau routier	Oui	2x8
E2019-0003	RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF	Compilation et ventilation des différents aspects financiers de l'entreprise, établissement des différents éléments comptables (bilan, compte de résultat, balance, …), établissement des déclarations fiscales et sociales, réalisation des tableaux de suivi financiers et de pilotage, mise en place de budgets et suivi, analyse des indicateurs de performance	Rigueur, autonomie, connaissance des exigences fiscales et normes comptables, sens du management, honnêteté, sens du travail en équipe, maîtrise de l'outil informatique, discrétion ,transparence, connaissance des services locaux	Ponctuel	Non
E2019-0004	ASSISTANT RH	Suivi du personnel (compteurs, présence, …) et du contrat de mise à disposition, faire l'interface avec la société de portage (procédures disciplinaires, embauche, assistance dans la mise en place des différents accords d'entreprise, règlement intérieur, code de conduite, suivi des éléments de paie et de la masse salariale, participation et organisation des différentes réunion sociales	Connaissance du code du travail, connaissance des principes de paie, connaissance juridique sociale, rigueur, autonomie, transparence, sens des responsabilités, informatique (Office)	Ponctuel	Non
E2019-0005	COMPTABLE	Enregistrement des différentes pièces comptables selon les normes en vigueur, établissement de la balance commercial, sortie des écarts, création des procédures comptables, gestion des paiements et des encaissements	Rigoureux, connaissances des normes comptables, maîtrise des chiffres, sens de l'organisation, sens du travail en équipe	Non	Non
E2019-0006	RESPONSABLE DES MOYENS GENERAUX	Gestion des différents équipements de la société, planification des entretiens périodiques, identification des fournisseurs, gestion des stocks de fournitures, suivi des approvisionnements	Rigueur, sens de l'organisation, informatique (Office), permis B, contrôle du matériel, sens de l'optimisation, connaissance du terrain	Ponctuel	Non
E2019-0007	ACHATEUR GESTIONNAIRE DE SUIVI DE CONTRATS	Etablissement des contrats négociés, négociation avec les fournisseurs, suivi du processus d'achat et du dédouanement, réception et recette du matériel, établisssements des devis selon les fournisseurs, validation avec les équipes techniques	Honnêteté, rigueur, organisé, sens de la négociation, sens du travail en équipe, connaissance du tissu économique local, informatique (Office), discrétion	Ponctuel	Non
E2019-0008	RESPONSABLE AUDIT / RECONCILIATION	Consolider toutes les données commerciales, consolider les recettes, surveiller les performances des systèmes commerciaux, réaliser des audit aléatoires, mise en place et suivi d'indicateurs de performance, préparer les tableaux de bord financiers et suivi des indicateurs	Informatique (Microsoft Office: Word, Excel expert, Outlook..), compétences managériales, autonomie, rigueur, bon sens et honnêteté	Ponctuel	Non
E2019-0009	OPERATEUR CONTRÔLE ET SERVICE AUX USAGERS	Synthétiser et analyser toutes les données issues du terrain, réconcilier les données des recettes théoriques, comptées et réelles, effectuer des audits sur le terrain (cela inclura par exemple la surveillance vidéo et l'observation d'une zone définie et d'horaires particuliers), alimenter les indicateurs de performance, préparer et rédiger des rapports	Informatique (Microsoft Office: Word, Excel expert, Outlook..), esprit curieux, rigoureux, autonome	Ponctuel	Non
E2019-0010	RESPONSABLE - SUPERVISEUR DE SITE D'EXPLOITATION	Manager le personnel sous son autorité, évaluer sa performance et son professionnalisme, consolider un ensemble de données (commerciales, financières et indicatifs divers) en rapport avec l'activité quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, maintenir un bon niveau de formation de l'ensemble du personnel et un climat social apaisé, surveiller, contrôler et superviser les opérations de l'ensemble du site, veiller à la fonctionnalité du matériel et à la suffisance des moyens nécessaires, se charger des relations avec les usagers, gérer le travail du personnel et pallier aux imprévus.	Autonomie, disponibilité, honnêteté, rigueur et sens des responsabilités, compétences managériales, aisance relationnelle et rédactionnelle, maîtrise de l'outil informatique (Office)	Ponctuel	Non
E2019-0011	PATROUILLEUR	Veiller au parfait état des infrastructures, intervenir sur des lieux d'incidents et s'assurer de la sécurité des usagers, s'assurer de la disponibilité des différents services, des déplacements de 3 à 4 jours sont à prévoir	Etre titulaire du permis B et avoir 1 an d'expérience en conduite, avoir des connaissances de base en mécanique, autonomie, fiabilité, discipline, rigueur et sens des responsabilités, savoir écrire, exigence comportementale avec sens aigu des aspects liés à la sécurité, maîtrise de l'outil informatique	Oui	2x8
E2019-0012	RESPONSABLE TECNHIQUE ET TECHNIIENS / ELECTRO MECANICIEN	Entretien, inspection et remise en état des biens de l'entreprise, intervention sur site pour maintenir l'ensemble du matériel en état de fonctionnement (groupes, climatisations, …), gestion des activités diverses de maintenance, effectuer un reporting des activités de maintenance préventive et curative, réalisation d'entretien courant, maintien en état des espaces verts, divers petits travaux (plomberie, électricité, ...)	Excellentes connaissances techniques de différents équipements (groupe, clim, …), sens du diagnostic, maîtirise des techniques de maintenance préventive, organisation et maîtrise du suivi de maintenance, réalisation de rapports par informatique, suivi budgétaire, maîtrise de l'outil informatique	Ponctuel	Non
E2019-0013	TECHNICIEN IT ET RESEAUX	Maintenance et gestion du réseau interne et du matériel informatique et téléphonique, résolution des problèmes de connexion et d'interconnexion, interface entre les opérateurs télécom et la société, assistance aux utilisateurs sur le logiciel interne, déploiement des solutions IT de l'entreprise et de leur mise à jour	Excellente maîtrise des réseaux informatiques, de maintenance des serveurs, connaissances des protocoles informatiques	Ponctuel	Non
E2019-0014	CAISSIER - PERCEPTEUR DE RECETTES - OPERATEURS	Encaisser et percevoir les recettes en fonction des différents produits, assister les clients et les informer, effectuer les remontées d'information en provenance les clients, sortir une synthèse de caisse en fin de service et son bilan de service.	Savoir lire, écrire et compter, avoir des bases d'utilisations informatique (pour la caisse), aisance relationnelle, courtoisie et politesse, disponibilité pour du travail posté	Ponctuel	Oui

DEBUTANTS ACCEPTES SI MOTIVES ET DISPOSANT D'UN BAGAGE SCOLAIRE SUFFISANT

Certains postes nécessitent des déplacements et/ou du travail en 3x8 pour offrir un service 24h/24, 7j/7
Les postes sont à pourvoir sur plusieurs sites d'exploitation entre Brazzaville et Pointe-Noire

CANDIDATURE (CV avec photo obligatoire + lettre de motivation) A ENVOYER PAR MAIL UNIQUEMENT - test à prévoir
recrutement.congo@yahoo.com

Date limite d'envoi de candidature: Samedi 2 février 2019

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUESET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N°01/19/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	ARR. /DPT	REQUERANTS
1	27.755 du 12/04/2018	Plle(s) 07	Bloc 56	Section R	Superficie 515,20m²	Grand Marché	Arr.1	Mr BATCHI Macaire
2	23.993 du 07/08/2014	Plle(s) 250 bis	Bloc 249 bis	Section H	Superficie 740,00m²	Mvou-Mvou	Arr.2	Mr MAKELET Jean Pierre
3	24.905 du 01/04/2015	Plle(s) 10	Bloc 43	Section BM4	Superficie 500,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mme MABOUNDA BALENDA Antoinette
4	22.765 du 20/08/2013	Plle(s) 05	Bloc 80	Section BY2ème tr	Superficie 250,00m²	Côte-Matève	Arr.6	Mme MPASSI KINKOULOU Mélène Brislaine
5	28.062 du 10/09/2018	Plle(s) 15	Bloc 46	Section BL	Superficie 400,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mlle APPO Narciale Aimée
6	28.268 du 11/01/2019	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 10.000m²	Liambou	SP de LOANGO	KAP- SERVICE SARLU
7	27.568 du 23/01/2018	Plle(s) 05	Bloc 25	Section BX	Superficie 500,00m²	Ngoyo (Centrale)	Arr.6	Mr MIASSOUAMANA Bienvenu Andre
8	27.406 du 24/10/2017	Plle(s) 01 à 10	Bloc 20 bis	Section /	Superficie 4000,00m²	Liambou	SP de LOANGO	Mr NITOUMBI NTSIYI Eudes Noé
9	28.097 du 01/10/2018	Plle(s) 06	Bloc 06	Section L	Superficie 225,00m²	O.C.H	Arr.1	Mme M'VOULA Yona Kylaine Luksia
10	27.306 du 11/10/2017	Plle(s) 08	Bloc 107	Section BX	Superficie 500,00m²	Djeno (famille Tchimanga)	Arr.6	Mlle. ONDIA Natacha Armande
11	28.077 du 20/09/2018	Plle(s) 01	Bloc 33	Section BM	Superficie 250,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mr KOUENA Mike Julien Becaud
12	28.132 du 22/10/2018	Plle(s) 05	Bloc 149	Section CD	Superficie 637,96m²	Nanga (zone MBIMBILI)	Arr.6	Mr MPASSI Haliette Hericat Suzastride
13	27.967du 20/07/2018	Plle(s) 04 bis	Bloc 76	Section BXA	Superficie 250,00m²	Côte Matève (Flle TCHILINDOU)	Arr.6	Mme SAMBA Bernadette
14	28.069 du 13/09/2018	Plle(s) 14	Bloc 08	Section BF	Superficie 300,00m²	Mpaka	Arr.3	Mr LOUTETE LOUZ Faustin
15	28.070 du 13/09/2018	Plle(s) 02	Bloc 73	Section BD	Superficie 300,00m²	Mpaka	Arr.3	Mr LOUTETE LOUZ Faustin
16	28.064 du 11/09/2018	Plle(s) 01	Bloc 28	Section N	Superficie 500,00m²	Mpaka 120	Arr.6	Mme KIBANGOU Cathérine Nicole
17	27.850 du 01/06/2018	Plle(s) 08	Bloc 04	Section M	Superficie 500,00m²	Aéroport	Arr.1	Mr Honoré NTSIKA
18	19.762 du 18/02/2011	Plle(s) 01	Bloc 141 bis	Section BP	Superficie 400,00m²	Mpita	Arr.1	Mme KOUBATIKA TANDA Karelle
19	28.005 du 09/08/2018	Plle(s) 17	Bloc 21 bis	Section CF	Superficie 500,00m²	Mongo-Kamba	Arr.4	Mr NSOUNGA NGABOU Guy Arnaud
20	27.990 du 02/08/2018	Plle(s) 01	Bloc 187	Section BM	Superficie 500,00m²	Ngoyo CEMA	Arr.6	Mr MUGOMBERE Feza
21	28.128 du 19/10/2018	Plle(s) 01	Bloc 120	Section T	Superficie 600,00m²	Tié-Tié	Arr.3	Mr BAYENDISSA Brice Dimitri
22	28.110 du 10/10/2018	Plle(s) 255 qter	Bloc /	Section J	Superficie 129,28m²	Mpita	Arr.1	Mme MBERI Irma Cornelie
23	28.111 du 11/10/2018	Plle(s) 06, 07, 08, et 09	Bloc 26	Section BM1	Superficie 2000,00m²	Ngoyo famille Tchinvassa	Arr.6	L'EGLISE TABERNACLE LA VOIX DE L'AIGLE
24	28.061 du 10/09/2018	Plle(s) 01	Bloc 64	Section BXA	Superficie 500,00m²	Côte-Matève	Arr.6	Mme TONI Desney Antoinetie
25	28.117 du 15/10/2018	Plle(s) 05 et 06	Bloc 42	Section BT (Gaïa)	Superficie 1000,00m²	Tchibamba	Arr.1	Mr MALANDA MA-MAYEMBO Ghislain
26	27.966 du 19/07/2018	Plle(s) 05	Bloc 77	Section BM	Superficie 500,00m²	Ngoyo famille Ngand-Ngoyo	Arr.6	Mme BATETANA SOUNDA Ines Gwladys
27	28.101 du 04/10/2018	Plle(s) 10	Bloc 02	Section BM	Superficie 500,00m²	Ngoyo (famille Tchinvassa)	Arr.6	Mr Joenyth TSIMI MYRINA
28	27.994 du 03/08/2018	Plle(s) 10	Bloc 207 bis	Section BL	Superficie 500,00m²	Côte-Matève	Arr.6	Mme BONO née BOKAMBISSA MOLONGOMOYI Horlina Miglege
29	28.004 du 08/08/2018	Plle(s) 11	Bloc 49	Section M²	Superficie 400,00m²	Tchimbamba	Arr.1	Mr GOMA NGO Dorian Primaël
30	28.003 du 08/08/2018	Plle(s) 06 et 07	Bloc 54	Section BR	Superficie 1001,00m²	Mpita	Arr.1	Mr NIEMET MINIAMONO Primaël Fortune
31	27.926 du 27/06/2018	Plle(s) 19	Bloc 258	Section M2	Superficie 750,00m²	Aéroport	Arr.1	Mr OKIORINA Bernard
32	28.115 du 15/10/2018	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 960,00m²	Tchiamba-Nzassi	SP de T. NZASSI	Mr DIBAS Franck Erick et Mme BIBAS née NDZOUMBA MINGOUOLO E. V.
33	26.765 du 17/02/2017	Plle(s) 01 et 02	Bloc 51	Section BR Vacherot	Superficie 800,00m²	Tchimbamba	Arr.1	Mme BOUANGA née PEMBA Marie Louise
34	27.998 du 07/08/2018	Plle(s) 02	Bloc 270	Section BN	Superficie 500,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mr MAKAYA BONGO Harris
35	28.024 du 21/08/2018	Plle(s) 05	Bloc 256	Section BN	Superficie 500,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mr BOUOUAYI PLAISANT Sarell
36	27.956 du 16/07/2018	Plle(s) 03	Bloc 26	Section AB	Superficie 306,00m²	Songolo	Arr.5	Mme TCHICAYA Vital née Vimalin Marie Madeleine, TCHICAYA Vital Kevin, TCHIKAYA Vital Harold Vimalin Pierre et TCHICAYA Vital Harry Victor Raoul
37	23.184 du 29/11/2013	Plle(s) 11	Bloc 70	Section N	Superficie 500,00m²	Mpaka	Arr.6	Enfants POMPA : SANA Arnaud Joël, Joël Trésor, Joël Donodéo, Christelle, Colombe
38	25.590 du 11/10/2015	Plle(s) 05	Bloc 03	Section BM	Superficie 500,00m²	Ngoyo	Arr.6	LOUAZA Rolain Nathan
39	28.011 du 13/08/2018	Plle(s) 01	Bloc 69 bis	Section BS	Superficie 400,00m²	Tchimbamba (famille MANDOU)	Arr.1	Enfants LOUMINGOU : Geoffray Prédestin ; Fresnelle Yvonne ; Prince Aurel ; Précieux Williams
40	16.589 du 03/10/2008	Plle(s) 05	Bloc 32	Section AC	Superficie 768,95m²	MBOTA Raffinerie	Arr.4	Mr MOUVONDY Gabriel Gérard

Le Chef de bureau

Fait à Pointe-Noire, le ***11 Janvier 2019***

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (**Art. 26** de la loi **17/2000** du **30 décembre 2000**, portant Régime de la Propriété Foncière).

Armand Michel MASSA,
chef de bureau de la conservation foncière de Pointe-Noire Centre

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUESET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N°02/19/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	ARR. /DPT	REQUERANTS
1	27.260 du 18/09/2017	Plle(s) 02	Bloc 28 ter	Section BP	Superficie 510,00m²	Mpita	Arr.1	Mr BONDIOMBOUY Jean Paul
2	19.761 du 18/02/2011	Plle(s) 01	Bloc 143	Section BP	Superficie 400,00m²	Mpita	Arr.1	Mr SAMBA Gaëlle Yveline Juliana
3	24.319 du 07/11/2014	Plle(s) 01	Bloc 88 bis	Section M	Superficie 406,37m²	Mpita	Arr.1	Mr BOKILO Claude François Dieudonné
4	21.014 du 29/03/2012	Plle(s) 03 et 12	Bloc 176	Section BM5	Superficie 900,00m²	M'vassa	Arr.6	Mme MAKAYA ALIPIO Karen Maïté
5	27.855 du 06/06/2018	Plle(s) 05	Bloc 69	Section BX	Superficie 533,30m²	Ngoyo	Arr.6	Mr BIBINAMY Fortuné Landry
6	27.473 du 05/12/2017	Plle(s) 357	Bloc /	Section E	Superficie 750,00m²	Centre-Ville	Arr.1	Christina Raphaëlle TATY, Victoria Emmanuelle TATY, Mathys Jérémie TATY
7	28.105 du 09/10/2018	Plle(s) 03	Bloc 32	Section A	Superficie 500,00m²	Nkotchi Fouta	SP de T. NZASSI	Mr LESSOUONI Alain Constantin
8	27.658 du 28/02/2018	Plle(s) 18	Bloc 167 bis	Section L	Superficie 350,70m²	La base	Arr.1	Mr OKOLA Rogxa Prince
9	28.016 du 16/08/2018	Plle(s) 02	Bloc 176	Section N	Superficie 637,12m²	Mpaka (la poudrière)	Arr.6	Mr KOUKA MASSAMBA Joseph
10	28.087 du 27/09/2018	Plle(s) 05 bis	Bloc 17 bis	Section BM	Superficie 184,16m²	Ngoyo	Arr.6	Mr YENGO Alden Godfré
11	27.861 du 08/06/2018	Plle(s) 08 bis ex 06	Bloc 06 ex 317	Section BS	Superficie 135,64m²	Tchimbamba	Arr.6	Mr DJOMBO BAOMBELLY Michel
12	24.190 du 06/10/2014	Plle(s) 03 et 04	Bloc 88	Section BXA	Superficie 769,62m²	Côte-Matève	Arr.6	Mme TSOUKOULA MOUKENI Amelie Ines
13	26.487 du 14/10/2016	Plle(s) 04	Bloc 14	Section BM4	Superficie 500,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mr NKOUIKA Evrard Enriamel Garcia
14	25.847 du 18/02/2016	Plle(s) 03 et 04	Bloc 50 bis	Section BS	Superficie 800,00m²	Tchimbamba	Arr.1	Mr MACKAYA Lélo Cathane Dieudonné Cédric
15	27.758 du 17/04/2018	Plle(s) 04	Bloc 111	Section BAC	Superficie 500,00m²	Djeno	Arr.6	Mr DEKAMBI MAVOUNGOU Arnauld Gaél Alban
16	28.160 du 16/11/2018	Plle(s) 04	Bloc 06	Section BX	Superficie 624,00m²	Côte-Matève	Arr.6	Mr MIGNOT Pierre Patrick
17	26.648 du 22/12/2016	Plle(s) 10	Bloc 124	Section BT	Superficie 440,00m²	Tchimbamba	Arr.1	Mr MOLONGO MBOYO Joe Armel Teddy
18	27.807 du 14/05/2018	Plle(s) 06	Bloc 23	Section BY5 tranche	Superficie 690,58m²	Djeno	Arr.6	Mr MOUETOUKOUENDA MAKANGA Djibril
19	28.114 du 15/10/2018	Plle(s) 04	Bloc 169	Section BY1ère T	Superficie 400,00m²	Côte-Matève	Arr.6	Mr MAPAKOU MAKOSSO Aymar Destin
20	27.119 du 09/08/2017	Plle(s) 10	Bloc 169	Section BY1ère T	Superficie 400,00m²	Côte-Matève	Arr.6	Mlle NDALA MOUNKALA Rhulde Sydelia
21	27.226 du 08/09/2018	Plle(s) 11 bis	Bloc 60	Section BL	Superficie 375,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mr NDALA MOUNKALA Chansky Jophelin
22	21.829 du 16/10/2012	Plle(s) 01	Bloc 162	Section L	Superficie 750,00m²	La base	Arr.1	Mr NOUANI Robert
23	27.015 du 19/06/2017	Plle(s) 07	Bloc 57	Section BT	Superficie 500,00m²	Tchimbamba	Arr.1	DIKABOU Nathan Borgia
24	27.376 du 13/10/2017	Plle(s) 05	Bloc 32	Section BS	Superficie 465,35m²	Aéroport (Malala)	Arr.1	Mme AZON AAnnette Mireille
25	27.677 du 12/03/2018	Plle(s) 08	Bloc 162	Section BY4e tranche	Superficie 750,00m²	KAYES KU KWANGIULA	Arr.6	Mr TOMBERT Antoine
26	28.140 du 29/10/2018	Plle(s) 01 à 10	Bloc 258	Section ACX	Superficie 5000,00m²	BIVENZO	SP de HINDA	Mme GOUMAS Andy Marie Claire
27	28.139 du 29/10/2018	Plle(s) 01 à 10	Bloc 229	Section ACX	Superficie 5000,00m²	BIVENZO	SP de HINDA	Mme GOUMAS Andy Marie Claire
28	28.154 du 13/11/2018	Plle(s) 04	Bloc 11	Section BM5	Superficie 500,00m²	Ngoyo (zone lac MVASSA)	Arr.6	Mme SAMBA DHELOT Gallina
29	28.157 du 15/11/2018	Plle(s) 76	Bloc /	Section M	Superficie 1210,00m²	Mpita	Arr.1	Mme TCHIBOTA Antoinette
30	28.122 du 16/10/2018	Plle(s) 01 à 10	Bloc 22 ex 83 bis	Section NA	Superficie 5000,00m²	NKOTCHI-FOUTA	Arr.6	Mr MAMOUNA NTSIBA Paul Dimitri
31	27.787 du 03/05/2018	Plle(s) 13	Bloc 08	Section G	Superficie 300,00m²	Centre-Ville	Arr.1	Mr DHELLO Lambert Alain
32	28.120 du 16/10/2018	Plle(s) 01 à 10	Bloc 24 ex 80	Section NA	Superficie 5000,00m²	NKOTCHI-FOUTA	Arr.6	Mr MAMOUNA NTSIBA Paul Dimitri
33	28.121 du 16/10/2018	Plle(s) 01 à 10	Bloc 23 ex 81 bis	Section NA	Superficie 5000,00m²	NKOTCHI-FOUTA	Arr.6	Mr MAMOUNA NTSIBA Paul Dimitri
34	27.767 du 20/04/2018	Plle(s) 99	Bloc /	Section C	Superficie 625,00m²	Foire (zone industrielle)	Arr.2	Association Village MWANA
35	28.048 du 30/08/2018	Plle(s) 06	Bloc 61	Section BN	Superficie 559,93m²	Mpaka (bel air)	Arr.6	Mlle LOUBELO Jeanne Virginie
36	28.135 du 25/10/2015	Plle(s) 06	Bloc 53	Section BS	Superficie 400,00m²	Tchimbamba Malala	Arr.1	Mr KONGO BAMBI Galène Brice
37	28.168 du 21/11/2018	Plle(s) 01, 03,04,06,07,08,09,10	Bloc 25	Section BM	Superficie 4000,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mr NKOU Romain Serge Bienvenu
38	28.169 du 21/11/2018	Plle(s) 08	Bloc 268	Section BN	Superficie 500,00m²	Mayinga	Arr.6	Mr SITA Jonas Marcel
39	27.759 du 17/04/2018	Plle(s) 05	Bloc 117	Section BY 5ème tr	Superficie 400,00m²	Côte-Matève	Arr.6	Mme GUINOU Alix Hermée Mathurine
40	27.448 du 20/11/2017	Plle(s) 02 et 04	Bloc 25	Section ACV bis	Superficie 1000,00m²	Mengo	Loango	Mr LAH MAMA

Le Chef de bureau

Fait à Pointe-Noire, le ***11 Janvier 2019***

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (**Art. 26** de la loi **17/2000** du **30 décembre 2000**, portant Régime de la Propriété Foncière).

Armand Michel MASSA,
chef de bureau de la conservation foncière de Pointe-Noire Centre

BUROTOP IRIS
VESTEL
LES BONS PLANS DE NOËL
4K ULTRAHD
65"
799.000 FCFA HT
HD
32"
115.000 FCFA HT
4 Avenue Cardinal Emile Biayenda - centre ville - Bzv Tél : 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - P/N Tél : 05 605 60 56
www.burotopiris.com